# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS; LUNDI MATIN, 14 MARS 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIÉTAIRES
G. F. WEISSE. E. DUFOUR;
DUVERGER. B. HARBY.

Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.


NOUVELLE-ORLEANS.
LUNDI MATIN, 14 MARS.

**Abonnés à la semaine.**

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

**Ventes à l'encan de ce jour.**

Par le Shérif, au City Hotel, rue de la Commune—Billets, comptes et réclamations dans la faillite A. Baqué. Aussi—3 esclaves appartenant à la succession Sargent Pratt.

Par le Shérif—A l'Hôtel de Cité, rue Commune,—trois esclaves de succession, et plusieurs comptes, réclamations, etc—Aussi, le fonds d'une grocerie encoignure Espagne et Bons Enfants.

## Bulletin politique.

Par le *Tennessee*, arrivé samedi soir dans notre port, nous avons des nouvelles de Vera Cruz jusqu'à la date du 9 courant.

Ces nouvelles sont favorables au parti libéral. La position un moment désespérée et presque compromise s'est singulièrement améliorée. Miramon, que l'on savait en marche sur Vera-Cruz, a rencontré en route une forte partie des constitutionnalistes sous les ordres des généraux Ampudia et Lallave, et a essuyé une défaite près de Barranca de Jamapa. Miramon, après cette action, s'est replié sur Orizaba. On évalue à cent hommes le nombre des morts; celui des blessés est beaucoup plus considérable. Il a en outre laissé entre les mains des libéraux trois pièces de canon, trois cents mousquets, et une grande quantité de munitions et de bagages de guerre.

Ce succès n'est pas le seul qu'ait remporté le parti libéral. Aguascalientes, San Luis de Potosi et Guanajuato sont en son pouvoir; et l'on assure que Degollado, à la tête d'une dixaine de mille hommes bien équipés, est en marche sur Mexico, défendu par une garnison que l'on évalue à peine à quelques 500 hommes. Le parti a donc repris l'offensive d'une manière vigoureuse, avec des avantages déjà acquis et des chances on ne peut plus favorables.

Les familles qui avaient abandonné Vera Cruz sous la perspective du siége qui menaçait la ville y rentraient peu à peu.

Nous enregistrons ces faits en attendant les détails plus circonstanciés, avec une grande satisfaction.

Au moment du départ du *Tennessee*, le batimens suivants se trouvaient dans le port de Vera-Cruz: la barque américaine *Wildfire*; la barque française *France et Mexique*; le schooner américain *Tisdale*; le schooner américain *Virginia-Antoinette*, arrivés tous les deux de la Nouvelle-Orléans l'avant-veille.

Le nombre des bâtiments de guerre stationnés dans le port s'était accru par l'arrivée de la frégate américaine *Savannah*.

Le steamer anglais de la malle était parti le 6 pour la Havane.

L'express de Mexico n'était pas encore arrivé à Vera-Cruz au moment du départ du *Tennessee*.

(Nous publions dans notre partie anglaise la liste des passagers arrivés par le *Tennessee*.)

—Par la malle du Nouveau-Mexique, arrivée à St-Louis, samedi, nous apprenons que le général Pesquiera, le gouverneur réactionnaire de Sonora, a été dépossédé et emprisonné.

La *Gazette* de Santa-Fé discute un projet qui consisterait à scinder en deux parts le Nouveau-Mexique, la ligne de Barnadillo devant servir de limite nord.

—On mande de Madrid que l'irritation soulevée par la question de Cuba s'est beaucoup calmée, et l'on ne doute pas que notre ministre, M. Preston, ne soit reçu sur un pied tout à fait amical. Les préoccupations qui agitent l'Europe en ce moment, ont, d'ailleurs leur retentissement en Espagne, et ont détourné l'attention de l'affaire de Cuba.

—Les nouvelles les plus récentes que le gouvernement a reçues de nos ministres à Paris et à Londres, témoignent des excellentes dispositions de la France et de l'Angleterre envers les Etats-Unis, en dépit des fermes de discorde que quelques journaux ont tenté de soulever entre les puissances du vieux continent et l'Amérique du Nord.

—D'après un document publié à Washington par le département du Trésor, il résulte que le chiffre de la circulation de toutes les Banques des Etats-Unis s'est élevé, en 1856, à $215,000,000; en 1857, ce chiffre s'est réduit à $155,000,000; et il a remonté, en 1858, à $193,500,000.

—La dépêche télégraphique complémentaire des nouvelles d'Europe apportées par le steamship *Jura* ne contient aucun fait saillant. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de signaler un passage du journal anglais le *Times*, où son correspondant parisien déroule tout un plan d'agression du roi de Sardaigne contre l'Autriche. D'après ce plan, Vitor-Emmanuel serait décidé à faire une tentative pour expulser les Autrichiens de l'Italie. Il se créerait ensuite un royaume, comprenant entre autres Venise et au moins douze millions d'habitants, et assez fort pour se faire respecter de l'Autriche. A la cour de Turin, ajoute le *Times*, on paraît persuadé que la France appuiera les plans de Victor-Emmanuel, et que la Russie demeurera neutre, si l'Autriche est laissée à ses seules forces, et secondera activement la Sardaigne dans le cas contraire.

### Dépêches Télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

SAVANNAH, 12 mars.—Le yatch *Wanderer* qui avait été saisi et condamné par le gouvernement, il y a quelques semaines, comme engagé dans la traite des noirs, a été vendu aujourd'hui, par le shérif, pour $4.000 (quatre mille dollars). Charly Lambar est l'acquéreur.

*Marché de Savannah*, 12 mars—Les ventes de coton, aujourd'hui, se sont élevées à 2,700 balles. Les qualités middling y ont haussé de 1/8.

THEATRE D'ORLEANS—Ce soir 3e représentation de la *Traviata* par Mlle PICCOLOMINI.—On verra dans nos colonnes d'avis que Mlle Piccolomini devant donner six représentations au lieu de quatre, le prix des places a été réduit à $2 et $1, selon la nature de ces places.

MODES ET NOUVEAUTÉS.—Nous croyons devoir de nouveau appeler l'attention des dames sur le magnifique stock de modes et de nouveautés de la maison John Todd, 12 et 14 rue de Chartres. Les marchandises dont se compose cet assortiment sont admirables et sont livrés aux prix les plus modérés de la place.

CUBA.—On annonce que le général Ros de Olano a dû prendre le commandement en chef de Cuba dans les premiers jours de ce mois.

TERRE-NEUVE.—On parle, dit un journal, de la reprise des négociations entre la France et l'Angleterre au sujet des difficultés qui ont surgi dans la question de Terre-Neuve. Le soin de suivre ces négociations sera confié à M. le baron de la Roncière. M. le ministre de la marine vient de désigner la corvette à vapeur *Gassendi* pour se rendre dans ces parages. C'est à bord de ce bâtiment que s'embarquera le commandant de la station navale française de Terre-Neuve.

LE DRAME DE WASHINGTON—Voici de nouveaux détails sur ce drame regrettable:

"M. Sickles a renoncé au bénéfice d'une instruction préparatoire et consenti à laisser porter directement l'accusation pendante contre lui pardevant le grand jury qui se réunit lundi prochain. Cette résolution aura pour effet d'éviter une nouvelle et douloureuse publicité aux détails de la tragédie domestique qui a fait de lui un meurtrier.

"L'intercession d'un ministre de l'évangile l'a ramené, paraît-il, à des sentiments moins absolus vis-à-vis de sa femme. Il consent à lui laisser leur fille, charmante enfant de cinq ans; il lui a de plus rendu la bague de mariage qu'il lui avait prise dans le premier moment de colère; on ajoute même qu'il lui aurait écrit une longue lettre, empreinte à la fois de douleur et d'indulgence.

"Une circonstance vient rendre ce drame de famille encore plus triste et plus irréparable. La jeune femme se trouve dans un état de grossesse assez avancé.

"Le père de M. Sickles et sa belle-mère, Mme Bagioli, sont accourus à Washington, à la première nouvelle de l'événement. Cette dernière ramènera sa fille à New York, dès que cela pourra se faire.

"L'opinion générale est toujours que M. Sickles ne sera point condamné, ni peut-être même renvoyé devant les tribunaux. Sa femme est d'ailleurs la première à l'excuser, en déclarant hautement ses torts.

M. Samuel F. Butterworth, dont la présence au meurtre de M. Barton Key avait été représentée par la généralité des rapports et correspondances comme une sorte de coopération, a cru devoir rétablir publiquement la vérité des faits en ce qui le concerne. Il a donc publié dans les journaux de la capitale une explication par laquelle qui l'exonère de toute complicité dans un drame qu'il pouvait ni prévoir ni empêcher. [illegible]

Dimanche, à [illegible] Butterworth [illegible] chez un ami où il se trouvait [illegible] et Robert Walker, un billet de ... MM. Givin ... ne contenait que ces mots:—"Monsieur [illegible] venez de suite me trouver." Sur cette [illegible] invitation, qu'il communiqua aux personnes présentes et dont il ne connaissait pas le motif, il se rendit chez M. Sickles [illegible] qu'il trouva étendu sur son lit, la face sur les [illegible] dans une [illegible] extrême affliction.—"Je suis perdu, déshonoré!" s'écria-t-il, et il fallut attendre quelques instants avant de pouvoir obtenir de lui l'explication de son désespoir. Lorsqu'enfin il eut raconté à M. Butterworth les faits déplorables que tout le monde connaît désormais, les deux amis se consultèrent.

"Je lui conseillai, écrit M. Butterworth, d'envoyer M. Sickles chez sa mère à New-York. Comme la session touchait à sa fin, ce départ ne donnait lieu à aucune remarque. Entre la clôture de la session actuelle et l'ouverture de la prochaine, il pourrait aller passer quelques mois en Europe, et pendant ce temps une séparation serait réglée entre sa femme et lui. Je supposais que l'affaire n'était connue que d'une ou deux personnes, autrement que par de simples suppositions, et je considérais qu'il devait adopter le plan de conduite, pour l'honneur de sa petite fille et des amis de sa femme.

A cela, M. Sickles répondit: —"Mon ami, j'agirais ainsi volontiers; mais Key et ma femme ont été si éhontés et si peu soucieux, que toutes les circonstances sont connues de tous les nègres du voisinage, et de je ne sais combien d'autres personnes."

Peu après, M. Butterworth quitta la maison, s'arrêta quelque temps au club, et revint chez son ami. Avant de l'avoir vu, il causait dans la bibliothèque avec M. Woodridge, greffier de la Chambre des Représentants, lorsque M. Sickles entra en disant: "Je viens de voir le misérable faire des signaux! Mon Dieu! c'est horrible!" Les deux interlocuteurs s'efforcèrent de le calmer, et d'éviter un scandale irréparable.—"Non, non, répondit-il; toute la ville en parle déjà!"

En cela, M. Sickles n'avait malheureusement que trop raison. Tandis qu'il regardait l'intimité de M. Key dans sa maison, comme une *flirtation* sans importance, la société et le public la voyaient d'un œil tout différent. Outre les remarques qu'avaient souvent motivées les allures répréhensibles de Mme Sickles et de M. Key, dans le monde, au théâtre, et partout où ils se trouvaient sans cesse ensemble, on prétend que le caractère criminel de cette liaison n'était un secret pour personne au club. S'il faut en croire quelques correspondances, M. Key s'en était même vanté. Là, on savait que l'amant avait coutume de faire des signaux de la fenêtre d'un étage supérieur d'où il pouvait voir la maison de M. Sickles et recevoir les réponses. Souvent encore, on l'avait vu agiter son mouchoir, envoyer des baisers et compromettre ainsi publiquement celle à qui s'adressaient ces coupables hommages.

Ces circonstances étaient en ce moment connues de M. Sickles qui en mentionna directement au moins une partie, et ajouta en se dirigeant vers le vestibule: —"Venez avec moi au club; Stewart pourra nous dire si Key a loué une chambre, et pour quel usage."

"Je consentis, poursuit M. Butterworth, et sortis dans la rue, supposant que M. Sickles me suivait. Voilà pourquoi seulement je quittai la maison. Lorsque je laissai M. Sickles dans le vestibule, je suis certain qu'il n'avait pas d'armes sur lui. Il était sans paletot, et ne me dit rien de la probabilité de rencontrer M. Key. Je m'avançai à pas lents sur l'avenue, et je traversais la rue, lorsque je vis M. Key s'avancer vers moi. Il me salua en disant:—Bonjour, M. Butterworth, quelle belle journée. Je répondis et ajoutai:—Venez-vous du club?—Oui, dit-il. —Stewart est-il dans sa chambre?—Oui, il est tout à fait indisposé.—Je vais le voir, continuai-je, et le quittant, j'allais m'éloigner, lorsque je vis M. Sickles sortir de chez lui et s'avancer rapidement dans la seizième rue près de l'encoignure: Je n'avais pas marché trente pieds vers le club, lorsque j'entendis M. Sickles s'écrier à haute voix:—"Key, misérable que vous êtes, vous avez déshonoré ma maison; vous allez mourir!" Je me retournai immédiatement et vis M. Key mettre la main dans son gilet ou dans la poche de côté de son habit, et faire un pas dans la direction de M. Sickles. En même temps j'entendis la détonation d'un pistolet. M. Key s'avança rapidement sur M. Sickles, le saisit de la main gauche par le collet de son habit, et sembla s'efforcer de le frapper avec quelque chose qu'il tenait de la main droite, et que je supposais être une arme. M. Sickles recula vers le milieu de la rue, et il était parvenu à faire lâcher prise à M. Key, il tira un pistolet de la poche de son par-dessus, le présentant à son adversaire qui recula à son tour vers le club et jeta quelque chose à M. Sickles. Celui-ci le suivait à dix pieds de distance, et fit feu alors. Je vis que M. Key était blessé. Il chancela vers le trottoir en disant:—Ne me tuez pas! [*don't shoot me!*] Pendant un moment il s'appuya contre un arbre, et M. Sickles s'avançant encore fit d'abord éclater une capsule, puis tira pour la troisième fois. M. Key tomba pendant que M. Sickles répétait:—"Misérable, vous avez déshonoré ma maison; vous devez mourir!" Ces mots, il les répéta encore en se tenant le pistolet à la main près de M. Key étendu à terre."

M. Butterworth, comme il le dit, n'a donc rien eu à faire avec la rencontre. Il croyait les deux adversaires armés, et n'avait pas prévu la présence de M. Key dans la rue, lorsqu'il était sorti pour se rendre au club avec M. Sickles. Après le troisième coup de feu, il prit ce dernier par le bras, et se rendit avec lui chez l'attorney-général où il se constitua prisonnier.

L'objet dont M. Key essaya de se faire une défense est, on le sait, la jumelle d'opéra dont il se servait pour mieux reconnaître à distance les signaux de Mme Sickles relatifs à leurs rendez vous clandestins.

M. et Mme Bagioli sont arrivés à Washington d'où ils ramèneront leur fille à New York aussitôt que possible. M. et Mme Sickles, le père et la mère du prisonnier, sont venus de leur côté adoucir l'amertume de sa captivité temporaire. C'est à eux et non à sa femme que M. Sickles confiera le soin de son enfant.

Le corps de M. Key a été transporté de Washington à Baltimore où il a été enterré près de sa femme et d'un enfant qu'il avait perdu. Aucun discours n'a été prononcé sur ses restes mortels.

VENTE MCDONOGH.—On verra à nos colonnes d'avis que, le 28 du courant, N. Vignié, encanteur, vendra à la rotonde de l'Hôtel St Louis, une portion des biens provenant de la succession McDonogh et situées dans les paroisses d'Orléans, St-Bernard, et Jefferson. Ces biens appartiennent à la part relevant de la ville de Baltimore. La vente aura lieu aux mêmes conditions que les ventes précédentes, c'est-à-dire avec de longs termes de crédit qui font de ces acquisitions une magnifique affaire.

CATALOGUE DES BIENS MCDONOGH.—On trouvera au bureau de M. N. Vignié, encanteur, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse, des catalogues imprimés, en français et en anglais, de cette portion des biens de la succession McDonogh échus à la ville de Baltimore et situés dans le 2e et le 3me districts. La vente, on le sait, doit avoir lieu jeudi, 17 courant.

## CHRONIQUE LOCALE.

NOUVELLE SOCIÉTÉ PORTUGAISE. — La nouvelle société portugaise de bienfaisance (NOVA SOCIEDADE LUSITANA) a procédé hier, malgré le mauvais temps, à la pose de la première pierre du magnifique tombeau qu'elle fait construire au cimetière de la rue Girod. La cérémonie ne pouvait être différée à cause de l'état avancé des travaux. Environ 200 membres se sont formés en cortège et se sont rendus au cimetière où la cérémonie a eu lieu selon les formes ordinaires. Un discours a été prononcé par M. Anthony Sambola et une collecte faite parmi les membres présents, au bénéfice de l'Asile des Orphelin de la rue du Camp, a produit une somme de $50.

La cérémonie a été fort imposante, bien qu'elle ait été en quelque sorte improvisée et qu'elle ait été célébrée dans des circonstances défavorables. Le monument que fait construire la société couvre une superficie de 30 pieds carrés et renferme 100 fours: il coûtera environ $6000.

VOL HARDI—Hier, vers 2 heures et demie, un individu très bien mis s'est présenté chez un médecin de cette ville sous prétexte de le consulter. N'ayant rencontré personne, il traversa le corridor et monta sans hésiter jusqu'au premier et pénétra dans la chambre à coucher où il s'empara de lunettes d'or déposées sur le lit. La propriétaire des lunettes monta dans le moment où le voleur se retirait et le rencontra sur le palier de l'escalier.

Le docteur est-il ici? dit froidement l'intrus....—Il ne sera ici qu'à 3 heures, répondit la dame dont les lunettes étaient majestueusement posées sur le nez du voleur—"C'est bien, je reviendrai à 3 heures". Arrivé au bas de l'escalier, il rencontra la cuisinière dont il se hâta de se débarrasser en lui disant qu'il repasserait à 3 heures.—Le docteur arriva presque au même moment, s'étant probablement croisé avec le voleur dont le nez était paré des lunettes volées. Avis au public et particulièrement aux médecins où il est si facile de se présenter *sous prétexte de consultation*.

SENTENCE DE TROIS MEURTRIERS.—Un matelot fut assassiné, il y a deux ans, sur un navire qui descendait le fleuve, et l'on jeta son cadavre pardessus bord. Le crime resta d'abord ignoré, mais ensuite l'un des meurtriers fit des révélations à quelques matelots. Lorsque le navire arriva à Liverpool, l'équipage dénonça les coupables; ceux-ci, au nombre de trois, ainsi que les témoins, furent arrêtés et expédiés pour les Etats Unis.

De New-York, on les envoya ici, à la demande du Gouverneur. Les accusés restèrent plusieurs mois en prison, et on les y avait presque oubliés. Le grand-juri ordonna dernièrement la mise en liberté des témoins qui avaient antérieurement formulé une accusation contre les assassins. Ces derniers furent transportés et jugés dans la paroisse Plaquemines, dans les limites de laquelle le crime avait été commis. Le juri les ayant déclarés coupables, le juge Foulhouse les a condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Ils se nomment John Shields, George Williamson et John Tom.

LEVÉE DE CARROLLTON.—L'eau filtre dit-on, à travers la Levée de Carrollton, à cause du mauvais état des planches qui servent de protection.

LES RECORDERS.—M. Alfred Worlanghan s'est plaint, devant le recorder Wiltz, d'avoir été insulté, le 11 du courant, par M. Frédérick Cantal, qui a de plus menacé de le tuer.—Cautionnement.

M. Bruno Antoine accuse M. Pierre Rossignol d'assaut et Mme Rossignol d'assaut à main armée avec intention de tuer.—Cautionnement.

Mme Elizabeth Lahan dit que Mme Foley a battu sa petite fille; Mme Anne Foley se plaint d'avoir été assaillie par Mme Lahan.

Les affaires appelées devant le recorder Summers n'offrent aucun intérêt.

Devant le recorder Long, M. Dubois accuse Balthazar Stock de l'avoir menacé et insulté.

ENQUÊTE.—Le coroner a pratiqué, samedi, la levée du corps d'un ouvrier qui s'est tué en tombant de l'échafaudage de la Douane. L'individu, [illegible] James Cannon, était Anglais et [illegible] accident.

[illegible]

*Correspondance particulière de l'Abeille*

New-York, 3 mars 1859.

Tout vient à bien à qui sait attendre, a dit la sagesse des nations. Or, la colonie française de New-York a su attendre depuis cinq mois, et avec la plus angélique patience, l'arrivée d'une compagnie dramatique. Donc, —pour conclure en philosophe,—nous devrons être satisfaits de celle que le *Fulton* vient de nous amener.

Ce qui me porte à croire que cette argumentation a des chances d'être une vérité, de ne renfermer aucun paradoxe, de n'aboutir à aucune déception, c'est la physionomie de la compagnie vue sur les planches...... du débarcadère. Pourquoi ces nouveaux arrivants, qui paraissent avoir une expérience assez prolongée de la vie, n'auraient-ils pas aussi l'habitude de la scène? Bien de plus juste que cette supposition. En second lieu, il est convenu et il est démontré qu'un artiste est toujours dans le monde l'être antipodique de celui qu'il paraît être au théâtre; d'où je conclus, en voyant les airs sérieux, bourrus et embarrassés des voyageurs, qu'ils doivent être enviesagés aux feux de la rampe, comiques, charmants et naturels. Il est vrai que la neige tombait en abondance et que les moustaches les mieux enveloppées se hérissaient de glaçons, ce qui a dû faire paraître le climat de New-York fort peu agréable aux passagers du *Fulton*. Diable! s'ils n'étaient maussades qu'exceptionnellement, tout mon raisonnement pècherait par sa base, et alors......

Un autre motif non moins puissant en leur faveur se trouve dans l'énormité de leurs paquets. Je ne vois que malles, valises, sacs de nuit et chapellières. Or, avez-vous jamais réfléchi aux relations qui existent entre l'homme et le bagage qu'il traîne avec lui? Dis-moi ce que tu emballes, et je te dirai qui tu es.—Telle femme, tel paquet;—à la malle on connaît l'ouvrier. Voilà des proverbes qui ont bien leur raison d'être, et je ne sache que les limaçons, les huîtres et les bossus qui aient à se prévaloir d'un léger bagage. Puis on parle de diamans vrais, de robes éclatantes, de dentelles magnifiques.

Jamais on n'avait vu
Des acteurs si cossus.

Moi, je maintiens que leur talent doit être à la hauteur de leur garderobe!

Ce n'est pas sans peine, toutefois, que cette petite phalange artistique est arrivée à New-York. Depuis le mois de novembre, M. Sage avait envoyé ses instructions et des capitaux suffisants à l'un de ces entremetteurs dramatiques qui procurent des talents lyriques, tragiques et comiques à tous les théâtres de France et de l'étranger. L'agent s'était adressé à toutes les célébrités en disponibilité ou incomprises; elles étaient bien disposées à palper de beaux honoraires, mais elles se faisaient une idée tellement épouvantable des dangers de l'Océan et du mal de mer, qu'elles reculaient toutes devant une suprême détermination. Il a fallu que deux mois plus tard M. Sage arrivât lui-même à Paris et convainquît les trembleurs et surtout les trembleuses, que si l'on allait en Amérique, on pouvait aussi en revenir, même après dix ans de séjour.

Cet argument personnel a produit un véritable coup de théâtre, et résolu la constitution de celui de New-York. Peu de jours ont suffi pour la formation du bataillon dont M. Sage a voulu être le guide avant d'être le directeur, et voici sa composition:

M. Paul Laba—Premier amoureux,
Mme Eugénie Sene—Déjazet.
Mlle Laurence Chevalier—Première amoureuse.
Mlle Jane Montheaux—Ingénue.
Mme Pauline Dupont, grande coquette.
M. Bertrand—Comique.
M. Delain—Second amoureux.

S'il fallait en croire certaines indiscrétions, il y aurait parmi les artistes—*Sexe Fort*—deux illustrations qui auraient déjà fait les délices de la Cour de Naples et des hospodars Valaques. Quant aux artistes—*Sexe-Adam*,—on sait que le cercle des jouissances qu'ils procurent est beaucoup plus restreint, et qu'ils recherchent surtout la faveur de la multitude. Nous n'avons point ici de grands seigneurs, mais un public bienveillant, et fort disposé à seconder cette intéressante entreprise.

Pendant que M. Sage se tirait avec activité et talent de sa difficile mission, son associé M. Widow ne demeurait pas inoccupé à New-York. Il faisait remanier la salle, refaire les décors, élargir les entrées. C'était un galetas ignoble, c'est aujourd'hui une bonbonière charmante dont la distribution en trois catégories de places rendra son accès plus facile à toutes les bourses. Deux cent vingt actionnaires garantissent la location d'un même nombre de places pendant trente représentations, et leur chiffre doit grossir si les débuts sont heureux, comme il faut l'espérer.

Un plaisant incident a signalé la réunion des actionnaires qui se sont assemblés pour tirer au sort les siéges qu'ils devaient occuper. Le discours d'ouverture de ce meeting a été prononcé par un Américain, et en anglais, un système de loterie a été développé par un Allemand qui a eu recours à un interprète; on a nommé un Belge, un Suisse et un Espagnol membres du comité organisateur. Qu'on dise, réunissant dans un même but ces nationalités diverses, sinon le culte de l'art et l'attrait de la langue universelle, de la langue de Scribe et de Béranger.

La première représentation aura lieu le 8 du courant, jour du Mardi-Gras. Pourvu que ce ne soit pas une fête de Carnaval! Aussitôt que l'entreprise fonctionnera, je vous en donnerai de plus complètes nouvelles.

Hors de là, il y a calme plat au chapitre de l'art lyrique et des concerts. Les trois théâtres américains, de quelque valeur répètent les mêmes pièces depuis le mois d'octobre, et la foule y est aussi grande que le premier jour.

H. G.

L'EMIGRATION EN AMERIQUE.—D'après une statistique publiée par les soins du consulat général du Brésil à Hambourg, voici le résultat de l'émigration transatlantique pendant l'année 1858:

De *Hambourg* sont partis 99 navires avec 19,872 passagers, dont:

| | |
|---|---|
| Pour le Brésil | 3,529 |
| Pour les Etats-Unis | 10,770 |
| Pour Québec | 748 |
| Pour le Chili | 129 |
| Pour le cap Bonne-Espérance | 2,564 |
| Pour l'Australie | 899 |
| Destinations diverses | 1,183 |

De *Brême* sont partis avec 134 navires, 23,127 passagers, dont:

| | |
|---|---|
| Pour les Etats-Unis | 22,251 |
| Pour l'Australie | 553 |
| Pour Québec | 169 |
| Pour le cap Bonne-Espérance | 142 |
| Pour le Brésil | 29 |
| Pour Valparaiso | 3 |

D'*Anvers* sont partis 4,060 émigrans, dont:

| | |
|---|---|
| Pour les Etats-Unis | 1,506 |
| Pour le Brésil | 2,531 |
| Pour Buénos Ayres | 41 |

Du *Havre* sont partis 18,310 émigrans, dont:

| | |
|---|---|
| Pour New-York | 10,221 |
| Pour la Nouvelle Orléans | 2,919 |
| Pour Buénos-Ayres | 72 |
| Pour San Francisco | 58 |
| Pour l'Australie | 64 |
| Pour diverses destinations | 5,035 |

De Liverpool sont partis 70,466 émigrants, dont 26,000 Anglais, 5,000 Ecossais, 4000 Irlandais et le reste Allemands, Suisses et Danois.

Par les ports de Hambourg, Brême, Anvers, Havre et Liverpool l'émigration en 1858 a été en totalité de 135,865 émigrants, inférieure de 147,621 émigrants à l'année 1857, dans laquelle l'émigration par les mêmes ports a été de 283,486 émigrants.

Ces 135,865 émigrans se sont dirigés:

| | |
|---|---|
| Pour les Etats Unis | 96,670 |
| Pour l'Australie | 21,496 |
| Pour le Brésil | 6,089 |
| Pour Québec | 2,383 |
| Pour le Chili | 132 |
| Pour le cap Bonne-Espérance | 2,564 |
| Pour Buenos Ayres | 114 |
| Pour diverses destinations | 6,527 |
| Total | 135,865 |

MÉPRISE—On lit dans la *Chronique Parisienne*, sous la signature de Jules Lecomte:

"Mme de S.... est furieuse! Se trouvant, l'autre jour, dans un wagon qui la ramenait de sa terre à Paris, elle s'est trouvée, par suite d'un incident de route, causer une partie de la journée avec un monsieur d'une tenue fort réservée qui lui plut. On parla longuement de la comtesse J.... qui était dans le même train, le wagon à côté, et que le monsieur connaissait parfaitement." —Il est du bon monde!—pensa Mme de S...., et elle lui fit suffisamment comprendre qu'elle le verrait volontiers à Paris dans sa société.—On arrive à la gare; le monsieur s'empresse de descendre.

La comtesse J.... parait avec ses enfants. "Jean!—dit-elle,—occupez-vous des bagages!"

Jean......c'était le monsieur!

HÉRITAGE INATTENDU.—Mlle Déjazet, la célèbre comédienne, hérite de 200,000 fr. Est-ce un héritage ou une restitution? Mieux que cela; c'est un exemple de dévouement qu'il faut citer aux servantes, pour peu qu'elles aient de la propension à faire danser l'anse du panier. Mlle Déjazet avait à son service une vieille fille qui l'aimait comme les servIteurs d'autrefois aimaient les familles dont ils faisaient pour ainsi dire partie. Mlle Déjazet n'était pas avare, il s'en faut. Elle a gagné des millions et elle n'est pas riche. Eh bien! sa servante la volait. Elle la volait par dévouement et se disant toujours: "Je lui économise: dix bonnes mille livres de rente. rendrai cela plus tard." Elle s'est tenu parole; elle a thésaurisé, amassé, et avant de mourir, elle a remis à sa maîtresse le résultat de ses [illegible]

BEAUX TERRAINS A VENDRE.—M. C. Forstall, encanteur, vendra samedi, 26 courant, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, différents terrains, ainsi que des îlets entiers sur lesquels nous croyons devoir, dès aujourd'hui, appeler l'attention de ceux qui tiennent à avoir des habitations plus vastes, plus aérées et plus salutaires que celles qu'offre l'intérieur même de la Nouvelle-Orléans. Les terres dont il s'agit sont situées dans le voisinage immédiat de la rue de l'Esplanade et du chemin du Bayou et se trouvent sur le parcours des omnibus. Le sol dans cette partie de la ville, beaucoup plus élevé qu'ailleurs, forme un coteau et est conséquemment à l'abri des inondations. Les eaux mêmes d'une crevasse qui envahiraient le reste de la Nouvelle-Orléans ne recouvriraient pas ce terrain privilégié. On peut établir là de grandes et belles résidences avec jardins, cours, vergers, écuries, parcs, etc., et jouir à la fois des avantages de la ville et des agréments de la campagne.

Les conditions de la vente sont très avantageuses: il ne sera exigé comptant qu'un cinquième du prix d'adjudication, un crédit de 1, 2, 3 et 4 ans, en billets bien endossés, étant accordé aux acquéreurs pour le reste du paiement.

[illegible]

Décédé hier, à 2 heures de l'après-midi, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, FRANÇOIS DUCOING, père, natif de Bordeaux, vétéran de 1814 à 15. Le convoi partira, aujourd'hui, à 4 heures précises de l'après-midi, de sa résidence, située rue des Champs-Elysées, entre Amour et Bons-Enfants. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles.

De la part de sa famille.

**Association Louisianaise des Vétérans de 1814 et 15.**

HONNEURS FUNÈBRES.

Vous êtes respectueusement invités à vous trouver aux funérailles de notre camarade d'armes F. DUCOING, décédé hier.

Le convoi partira de sa dernière demeure, rue des Champs-Elysées, entre Amour et Bons-Enfants, aujourd'hui à 4 heures.

Par ordre du Président.

PHILIPPE LANAUX,
14 mars Secrétaire.

*LA MALADIE DE FOIE.*

Cette maladie dangereuse et souvent fatale résistait depuis longtemps à l'habileté des médecins les plus distingués. Les *Pilules du Dr McLane* furent inventées et ce GRAND SPÉCIFIQUE ne tarda pas à atteindre une immense réputation.—Les pilules sont le fruit de bien des années de recherches; le docteur a observé les symptômes de près et en fait la description suivante:

*Symptômes de la maladie de foie*—Douleur au coté droit, quelquefois au coté gauche et aux côtes. Le malade peut rarement se coucher sur le côté gauche. Il éprouve souvent, sous l'omoplate, une douleur qui arrive fréquemment jusqu'au haut de l'épaule et qu'on prend souvent pour un rhumatisme au bras. Il souffre de l'estomac et perd l'appétit, est le plus souvent constipé mais il y a quelque fois relâchement des boyaux. Une lourdeur derrière la tête, perte de la mémoire, inquiétude comme si l'on avait négligé quelque chose; quelquefois une toux sèche, fatigue et faiblesse; irritation des nerfs; pieds froids ou brûlants; démangeaisons; découragement, lassitude. Le malade n'aime pas à prendre de l'exercice quoiqu'il soit convaincu que cela lui ferait du bien; en un mot, il éprouve du dégoût pour tous les médicaments.

Avez-vous l'un de ces symptômes, ou les avez-vous tous? Dans ce cas, les Pilules du Dr McLane sont infaillibles. Elles sont préparées par Fleming Bro, de Pittsburg.

Que les acheteurs aient le soin de demander les PILULES DU Dr McLANE, fabriquées par FLEMING Bro, de PITTSBURG, Pa. Il y en a d'autres qu'on prétend efficaces pour la maladie de foie. Les véritables pilules du Dr McLane et son célèbre vermifuge sont en vente chez tous les droguistes.

*Celles-là seulement sont véritables qui portent la signature de* FLEMMING BROS.

SCOVIL & MEAD,
Agents en gros pour le Sud,
14 mars—6 Nos 111 et 113, rue de Chartres

**Témoignages domestiques.**

*Extrait du Pittsburgh United Presbyterian.*

Nous avons essayé l'Amer Stomachique de Hostetter pour la dyspepsie; nous pouvons parler favorablement de son effet et n'hésitons pas à le recommander aux personnes faibles.

*Extrait du Pittsburgh Post*—27 août 1858.

AMER DE HOSTETTER.—Cet Amer a partout une célébrité qu'il mérite sous tous les rapports. C'est un excellent remède pour beaucoup de maux d'estomac. Le fait que MM. Hostetter & Smith, propriétaires, en expédient une quantité énorme pour différentes parties du pays établit suffisamment l'efficacité de leur remède.

*Extrait du Pittsburgh Gazette*—18 août 1858.

L'expérience donne les connaissances et bien que nous soyons guère versé dans les préparations médicales, nous ne faisons qu'accomplir un acte de justice en déclarant que l'Amer de Hostetter nous a délivré de la dyspepsie et fait disparaître en peu de temps une douleur que nous éprouvions à l'estomac.

14 mars—6f

*Poudre de Wilson, pour détruire les rats et les ravets.*

Il n'y a jamais eu de destructeur aussi terrible que celui-ci. Les rats et les ravets sont tués sur le coup; aussi tout le monde devrait avoir de cette poudre. Le fermier qui vend beaucoup d'animaux ne saurait s'en passer, car elle délivre aussitôt des souris et des rats qui mangent le grain. Elle est précieuse pour le jardinier, en ce qu'elle prévient la destruction de ses plantes. En un mot, les insectes, les vers, les mouches et les mites ne peuvent exister où l'on emploie cette poudre.

A vendre à la Nile-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co.
21 et 151, rue de Chartres.
Agence-générale pour le Sud. Toutes les demandes doivent leur être adressées. 14mars—14,16,18

*PLUS DE DOUTE.*

La vente immense de L'ELIXIR DU Dr WRIGHT ne laisse plus de doute sur les merveilleuses propriétés de ce médicament. Les personnes faibles—celles qui ne trouvent pas de consolations et ont presque perdu le désir de la terre—se sont rejouies en apprenant la nouvelle. Il serait impossible de donner une idée du nombre de guérisons qu'on doit à cet Elixir, la seule planche de salut pour les personnes que les excès ont conduites sur le bord de la tombe.

A vendre à la Nile-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co
Seuls propriétaires.
14 mars—16,18 m 21 et 151, rue de Chartres

Qui voudrait souffrir de plaies, d'humeurs ou de maladies de la peau quand on peut en être si facilement délivré? Le *Sirop Purificateur du Sang de McLean*, son remède pour PURIFIER LE SANG et son Onguent volcanique. La liqueur purifie le sang et l'Onguent fait disparaître toutes les plaies. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.
12 mars

Davis Gotham, lorsque le soleil se couche, les insectes commencent à sortir en foule, nous piquant pour arriver jusqu'à notre sang, qu'ils sucent vite comme vous le savez. Mais les punaises, les ravets, &, sont tués sur-le-champ par les Poudres de Lyon. Cette préparation produit une mort instantanée. C'est une protection pour les jardins et les maisons.

IL N'Y ENTRE AUCUN POISON et ne peut faire de mal ni aux hommes ni aux animaux. Le véritable porte la signature de E. LYON. La poudre est pour les insectes, les pilules pour les rats et les souris.

Flacons d'échantillon, 25 cts. Flacons de gros sous réguliers, 50 cts et $1.

BARNES & PARK, New-York.
13mars—1m—vfac

**Guérison des Rhumatismes**, inflammations ou aigues, quelque grave qu'en soit le caractère ou quelque opiniâtre que soit le cas. Demandez le REMÈDE Du Dr MORTIMORE auquel vingt mille personnes doivent leur guérison. A vendre aux nos 21 et 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, par J. WRIGHT & Co
11fev—3m—1re p 21 et 151, rue de Chartres

### B. PRADEL,
66, Rue St-Charles, 66.

FABRICANT d'instruments de chirurgie, bandages, appareils orthopédiques, bandages du Dr Biondetti, est votre, du Dr Bara, de Galbert & Pradel, nouveau perfectionnement; Ressorts plaqués en argent; Bandages des Docteurs Wickham et Hart, patentés, à vis de pression, pour la cure de la hernie guérissable. Tous ces bandages sont hautement recommandés par MM. les médecins. Bandages de plusieurs autres fabricants patentés et sanctionnés par nombre d'années d'expérience. Bandage pour les hémorroïdes; bandages de plusieurs fabricants pour la descente de matrice; ceintures hypogastriques; ceintures ventrières élastiques; Bas soie, fil et coton, élastiques volontaires. Suspensoirs divers modèles; membres artificiels; jambes et bras mécaniques, divers modèles. Béquilles assorties; jambières à extension, pour redresser les fausses ankyloses du genou; jambières pour le redressement des courbes; appareils pour le redressement des pieds-bots. Un complet assortiment d'appareils pour les difformités du corps humain.

*Appareils à injection, de plusieurs modèles.*

Clyso-injecteurs à levier, à jet continu, à double et simple piston; bidet syphoïde de voyage, de lit, et d'appartement. Irrigateur du Dr Eguisier, fonctionnant seul et se montant comme une pendule, pour toute espèce d'injection, lavement, irrigation, douche ascendante, ainsi qu'un grand assortiment de clyso-pompes de tous modèles.

Tous les bandages et appareils seront posés à la satisfaction des clients; tous les instruments et appareils sont assortis de forme et de grandeur. Toutes les réparations d'instruments de chirurgie et d'appareils seront faites dans le plus bref délai.

MM. LES PHARMACIENS trouveront un grand assortiment d'instruments de chirurgie, bandages, clyso-pompes de tous modèles, à vendre en gros par B. PRADEL.
dnov—ch 2 sem 1an 1re p 66, rue St Charles

### Bs PRADEL
66........RUE DE St CHARLES........66

COUTELLERIE!—COUTELLERIE!

AUX MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

AYANT reçu un grand assortiment de Coutellerie fine, telles que couteaux de poche à 2 et 3 lames, couteaux anglais à plusieurs lames, Lancettes, Bistouris, cisellerie fine et ordinaire, couteaux de table et d'office et service à découper, extra riche et ordinaire, couteaux de cuisine et pour bouchers, tire-bouchons, un grand assortiment de rasoirs garantis ainsi que de coutellerie en général.

Ayant reçu un lot de couverts ailliage, il offre de le vendre aux plus bas prix du marché. Les familles qui ont besoin de ces articles feront bien de visiter ce grand assortiment avant de faire leurs emplettes ailleurs. Agent des premières fabriques d'Europe.

Deux MACHINES A VAPEUR de la force de un à quatre chevaux.
Gros et détail. 24 nov—ch 2e sem—1an1re

**LES DAMES ET LES MESSIEURS**

Qui désirent apprendre
Les langues modernes,
LES MATHEMATIQUES,
La Tenue des livres
*Et acquérir une belle écriture,*
Doivent se présenter de suite
Au grand établissement du
**Prof. BRETTE,**
13, rue St-Charles.
LES HAUTES MATHEMATIQUES sont sous la direction
De trois habiles professeurs.

N. B.—Les enfants à qui l'on ne veut pas laisser perdre de temps sur les bancs des écoles y sont aussi admis.

*Il y a deux salons spéciaux*
Pour les personnes de 12 à 60 ans
Qui veulent apprendre
A LIRE ET A ECRIRE.

Quatre appartements sont expressément réservés aux dames de 7 heures du matin à 3 heures après-midi. 11 mars—6f v 1f samp

DEMANDE—On demande un commis pharmacien parlant le français et l'anglais, capable [illegible] ... pour la Ville. S'adresser au bureau [illegible] ... de la Poste. 3 mars

**Demande.**

ON demande immédiatement un jeune homme parlant le français et l'anglais [illegible] ... présenter avec références de la ville. ... TURCOTTE BLANCHARD, Magasin Rouge.
11 mars—

**Demande.**

ON demande à acheter une bonne cuisinière, intelligente, et pouvant ... rue St-Pierre, entre Chartres et Royale, no 86. 11mars—3t—1re p

DEMANDE—On demande [illegible] ... parlant français et anglais [illegible] ... pharmacie, [illegible]

[illegible] ... EMILE COURTAU ... PRESSE & Co.

W [illegible] ... MOBILIER ... TH BAILLY BLANCHARD & Co, 36, Vieille Levée.

## ATTENTION.

Les ventes de ce jour, par le Shérif comprennent: 1o—A 10½ heures A. M., sur les lieux, à l'angle des rues des Bons-Enfants et d'Espagne, 3me District, le fonds d'une grocerie.

2o—A midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, trois esclaves, un lot de billets, comptes et autres réclamations. Voir aux avis.

**Association Louisianaise des Vétérans de 1814 et 15.**

SEANCE DU 8 MARS 1859

A une assemblée tenue ce jour chez le Président, en vertu d'un ordre de convocation publié à cet effet, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées:

Résolu, Que la funeste catastrophe du steamboat Princess a enlevé à sa famille, à la société et à la Chambre des Représentants, l'honorable L. S. HUARD, que, comme homme, comme époux et père de famille, il avait su, par ses brillantes qualités, s'acquérir l'estime de tous ceux qui l'ont connu; comme législateur, il était aimé et respecté des membres du Sénat et de la Chambre des Représentants, dont il était un des membres le plus actif, le plus dévoué aux intérêts de l'Etat, qu'il a si noblement représenté.

Il est de plus résolu, Que l'Association Louisianaise des Vétérans de 1814 et 15, pour témoigner toute l'émotion de la perte qu'elle vient de faire dans la personne de cet honorable membre, qui lui avait montré tant de dévouement, en présentant à la Chambre son Mémoire accompagné d'un bill pour venir à son secours, portera un crêpe au bras gauche, pendant trente jours, comme une preuve des regrets de la perte immense qu'elle vient de faire.

Il est de plus résolu, Que ces résolutions seront publiées dans quatre journaux de cette ville, en anglais et en français, et qu'une copie desdites résolutions soit remise à sa famille éplorée, par le secrétaire, comme une marque de la haute estime que nous portions au défunt, et ainsi de notre sympathie pour elle.

Copie des minutes.
Nlle-Orléans, le 14 mars 1859. PHILIPPE LANAUX,
14 mars—1f Secrétaire.

## Toilettes et Nouveautés.
### DENTELLES
ET
### ARTICLES DE MODE.

LE soussigné a en magasin le plus vaste et le plus complet assortiment des marchandises ci-dessus, qui ait jamais été importé à la Nouvelle-Orléans. Elles se composent des articles suivants dans tous les genres, savoir:

SOIERIES RICHES POUR TOILETTES,
MAGNIFIQUES ROBES DE PARIS,
SOIERIES UNIES, NOIRES ET EN COULEUR.
*Grenadines, Tissus, Soiries à carreaux.*
BAREGES ANGLAIS ET FRANÇAIS.
*Organdis, Jaconats.*
DENTELLES, BRODERIES, BANDES, etc.
MANTELETS, CHALES, BURNOUS, FRANGES, etc, en vrai fil,
DENTELLES DE CAMBRAI DE CHEMTILLY,
DENTELLES EN RELIEF et autres.
**Modes, Fleurs, Plumes, Rubans, Franges.**

Ainsi qu'un assortiment varié et complet de toutes les marchandises entrant dans la catégorie des articles ci-dessus énoncés.

N. B.—En déballage et en vente, un nouveau lot de Brillantines françaises à vingt cents la yarde. JOHN TODD,
14 mars—3f 12 et 14, rue de Chartres

**Batistes et imprimées.**

NOUS venons de recevoir notre stock de ces *mousseaux et beaux dessins*, pour robes et de petits dessins, largeur extra, pour
Chemises d'été pour hommes.
—Egalement—
Une ligne de
Cambrai,
Fonlar,
Mantelets et châles de véritable dentelle fil.
Bournous et chales en véritable mousseline suisse, garnis.
—TOILES—

Venant d'être reçues—vingt caisses, des meilleures fabriques, comprenant—
JACONATS et BATISTES NOIRES,
MANSOU uni et à raies
MULL de l'Inde. Suisse 6/4 à 8/4,
BRILLANTINES et COUTIL de l'Inde,
PERCALES, anglaises et françaises,
BONNETERIE DE COTON, anglaise très fine.

Nous avons reçu une facture de ces marchandises pour *douzaines* d'eux venant des meilleures manufactures et se vendent jusqu'à $30 la douzaine.

P. & E. REILLY & Co,
14mars—6 1rep No 126, rue du Canal

*Dissolution de Société.*

LA société existante sous la raison de LEON PIERRE & Cie a été dissoute par la mort d'un des associés et par le commun accord des survivants. M. Léon Pierre reste seul chargé de la liquidation.

Nlle-Orléans, le 12 mars 1859.
F E SOURDES,
14mars—1m L. PIERRE.

**AVIS.**

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il continuera les affaires en Cuir et accessoires sous la raison LEON PIERRE & Cie. pour son propre compte.

Pendant son absence de la ville, M. Charles Boudiz sera chargé de sa procuration.
Nlle-Orléans, 12 mars 1859.
14mars—1m L. PIERRE.

**No 34, rue de Chartres**
*Encoignure Douane.*
**OLYMPE & Co**

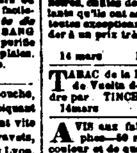

Ont l'honneur de prévenir leur clientèle qu'ils feront mercredi prochain, 16 mars, l'ouverture de leurs marchandises de printemps, chapeaux de paille d'Italie, de France et d'Angleterre, chapeaux d'enfants; robes pour dames et enfans, barège organdi, grenadine, mousselines unies et imprimées, jaconas, chales brodés, toilettes de mariée, mantilles, fleurs, etc.

Olympe & Co appellent surtout l'attention des dames sur un riche assortiment de belles dentelles noires, châles, chales longs, pointes et vestes qu'ils ont achetées à Paris dans des conditions toutes exceptionnelles qui leur permettent de les céder à un prix très avantageux pour l'acheteur.
OLYMPE & Co.
14mars No 3, rue de Chartres, enc. Douane

TABAC de la Havane—50 balles tabac supérieur de Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par TINCHANT FRERE, Front Levée,
14mars No 4, entre Commune et Gravier

A VIS aux fabricants de cigares et aux lithographes—50 rames papiers français, assorties de couleur et de qualité supérieure. A vendre par
TINCHANT FRERE, Front Levée,
14mars No 4, entre Commune et Gravier

**Cartes à jouer!**

100 grosses cartes à jouer Espagnoles. A vendre à bas prix par TINCHANT, frères.
14mars Front Levée, No 4, enc. Com. & Grav.

**Genièvre de Hollande!**

20 pipes genièvre de Schiedam, à l'entrepôt de la Douane, et à vendre par TINCHANT, frères.
14mars Front Levée, No 4, enc. Com. & Grav.

GRAISSE—100 tierçons, 100 barils et 500 barillets graisse prime de choix, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
14mars 16 rue Tchoupitoulas

PORC—800 barils porc mess, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
14mars 16 rue Tchoupitoulas

AMIDON—250 caisses amidon raffiné perle de Foxe, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
14mars 20 rue Tchoupitoulas

BŒUF mess—100 demi barils bœuf mess extra, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
14mars 16 rue Tchoupitoulas

OIGNONS.—50 barrils, rouges, en débarquement du navire "Clif.ss."
Cow Peas, 600 sacs venant de la Caroline du Sud, à vendre en lots, au gré des acheteurs.
Cow Peas, 500 sacs du Mississippi, à vendre en lot au gré des acheteurs, par A. CHOPARD & Co.
14mars No. 14, rue Poydras.

A BORD du Pepperell, de Bordeaux, montant le fleuve—Vins rouges: 80 barriques bon ordinaire et pour familles.
Sardines—100 caisses de 100½ boîtes sardines à l'huile de T S Rondenet, Nantes.
Bouchons—37 balles bouchons fins et surfins de 10 et 15 milliers l'une.
1 balle, 6 milliers bouchons à damejeannes.
Prunes d'Ente—50 caisses de 24 paubans de grandeurs et modèles assortis.
Eau-de-vie—22 quarts et 16 huitièmes eau-de-vie de Rochelle, 4me preuve Lancet—A vendre par
L D GRATIAA & CO,
14mars 20 rue de la Douane

ATTENDU par les navires suivants: Isaac Newton, de Bordeaux, et Baden, du Havre:
Eau-de-vie—15[illegible], 25[illegible] et 30[illegible] pipes eau de vie Planat & Co, cognac de 1851, 1846 et 1822, 1re et 4me preuve; 20 futailles cognac Larronde, Pure et Fine Champagne.
Vins—24 barriques vin rouge supérieur;
30[illegible] barriques vin blanc Haut Sauternes.
Sardines—100 caisses de 100[illegible] boîtes sardines à l'huile, de T Rondenet, Nantes.
Prunes—50 caisses prunes d'Ente de 24 paubans.
Champagne—48 paniers Champagne, bouteilles et 1/2 bouteilles.
Absynthe—50 caisses absynthe suisses, Lecoultre.
A vendre par L D GRATIAA & CO,
14mars 20 rue de la Douane

**Dissolution de Société.**

LA Société existant entre VILLIEN FRERES et ARNAUD a été dissoute par acte du 19 février dernier. Les frères Villien restent chargés de la liquidation.
Nelle-Orléans, 3 mars 1859. 4 mars—3f en 10 j

**Café moulu à la vapeur.**

ARTICLE de première qualité et toujours frais. A vendre, en gros et en détail, à la fabrique de chocolat à la vapeur, de D LOPEZ,
13av No 95, rue de Chartres, encoignure Conti

A. STURZENEGGER & ETERNOD,
*No 47, rue de Chartres*,
Entre les rues Bienville et Douane,
OFFRENT en vente à très bas prix 300,000 cigares allemands des marques suivantes—
Fleur de Cabanas, la Réserve, la Real Opera, Corona Ducal, Maquiapio. 17fev

**LIBRAIRIE PAYA.**

En vente:
L'EMPEREUR NAPOLEON III ET L'ITALIE.
Aussi: Madame la duchesse d'Orléans, Hélène de Mecklembourg Schwerin.
G. COPPENS & Co,
9 mars 55, rue de Chartres

**Chantier de Pin Jaune**
DE LA FLORIDE,
*AU VIEUX BASSIN.*
*CHEVALIER & LAUGHLIN,*
*Successeurs de Pooley, Nicol & Co.,*
Au chantier, coin Promenade Carondelet et rue Robertson, Vieux Bassin. 8mars—1anmal

**Napoléon III et l'Italie,**
BROCHURE ATTRIBUÉE A L'EMPEREUR NAPOLEON III.
Reçue par le steamer Canada, et en vente chez
Ver MEGNET & Cie,
8 mars 149, rue de Chartres

**LE Dr C. P. CHANE.**
SYSTÈME DE RESPIRATION
De vapeurs électro-chimiques et médicamenteuses, pour le traitement et la guérison de la
*CONSOMPTION,*
des maux de gorge, des affections pulmonaires et de leurs causes.

Il est bien établi aujourd'hui que c'est le système ... [illegible]

[illegible]

A. [illegible] ... & Co.
[illegible]
OFFRENT en vente ... de Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie et Conserves.
7 1/2[illegible]

*Compagnie du Théâtre de la Nlle-Orléans.*

A UNE assemblée des Directeurs de la Compagnie du Théâtre de la Nlle-Orléans, le 11 du courant, il a été unanimement

Résolu, qu'en vertu des pouvoirs délégués par la première clause de la charte, le capital de la Compagnie est porté à $200,000, ce qui est une augmentation de 200 actions de $500 chacune.
R. J. McCALL, Président.
A. SCHREIBER, Secrétaire. 12mars—6f

LES Directeurs de la Compagnie du Théâtre de la Nlle-Orléans ayant résolu, à l'unanimité, de fixer le capital à $200,000, les personnes qui ont souscrit et dont les noms ne figurent pas sur la charte, sont priées de passer au bureau du soussigné, No 54, rue Royale (au premier) afin de signer dans le livre ouvert conformément à la dite résolution et de remplir les conditions de la charte.
12mars—3f A. BOUDOUSQUIÉ, not. pub.

## SALSEPAREILLE DE SAND,
Qui guérit radicalement
**DE TOUTES LES MALADIES**
Provenant du système
ou de l'impureté du sang.
**LE VERITABEE REMEDE,**
Infiniment supérieur à tous les autres,
**D'UN GOUT AGREABLE.**
COMPOSÉ
D'EXTRAITS VÉGÉTAUX SEULEMENT,
ET POUVANT ETRE PRIS SANS DANGER DANS TOUTES LES SAISONS.

TÉMOIGNAGE DE L'ARMÉE.
Monterey, Cal.

*A MM. A. B. & D. Sands,*

Je demande qu'il me soit permis d'ajouter mon témoignage en faveur de votre précieux remède, dans l'espoir que d'autres malades en feront l'essai et seront guéris comme je l'ai été. Je suis arrivé ici, par terre, le 1er octobre dernier. Au bout de quelques jours, j'eus une éruption de la peau et mon médecin ne put rien faire pour moi. Ayant découvert votre salsepareille dans un magasin, par hasard, et me rappelant combien on la recherche chez nous, j'en achetai trois bouteilles et je fus radicalement guéri.

Tout à vous, J. H. MILLER,
Lieut. Ar. des E. U.

La Salsepareille de Sand est approuvée par la Faculté de Médecine; elle est employée dans presque tous les hôpitaux et compte aujourd'hui parmi les meilleurs remèdes du continent américain, de l'Europe et des Indes Occidentales.

Préparé et à vendre par A B et D SANDS, droguistes en gros, 100 Fulton Street, encoignure William, New-York.

A vendre par WRIGHT & Co
Nos 21 et 151, rue de Chartres
F P DUCONGÉ,
No 39, rue de Chartres
J TUCKER,
14 mars—1m à Mobile, Alab.

**Agents désirés.**

ON a besoin d'un agent pour chaque ville dans le Sud et le Sud-Ouest, pour vendre un nouvel article breveté, qui coûte peu d'argent et est facilement introduit dans chaque magasin de fournitures de bureau, de bijouterie et de quincaillerie fine, et laisse un joli bénéfice. Ceux qui ont des recommandations à New-York au sujet de leur capacité et de leur honorabilité, seront préférés.
BERNARD E. MEYER,
12mars—3f 347, Broadway, New-York

**Société Suisse.**

LES membres de la Société Suisse sont priés d'assister à l'assemblée extraordinaire qui aura lieu lundi, 14 du courant, à 7 1/2 heures précises du soir, à la salle de la Société, pour délibérer sur des affaires qui les intéressent.
On compte sur la présence de tous les membres.
12mars—14 A. GALEPPI, Président

**HOTEL**
**De l'Amérique du Sud**
43, *Walker street* (*New-York*).

LAURENS SENS, ayant travaillé pendant dix ans dans plusieurs des principaux établissements de la Nouvelle-Orléans, recommande son hôtel à MM. les voyageurs, qui y trouveront tout le confort qu'ils pourront désirer.
Son établissement, fondé depuis trois ans, est situé à proximité de tous les embarcadères et au centre des affaires. 12mars—3f

*Nourrice créole.*

A Louer une excellente nourrice créole avec son enfant âgé d'un mois. S'adresser rue St Louis, 126, entre Bourbon et Dauphine. 12mars—3

PORTER.—10 futailles Porter de Barclay, Perkins & Co, en bouteilles à vendre à bas prix pour clore un envoi, par BERNARD TURPIN,
12mars—6f 58 rue Vieille Levée

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, à vendre par BERNARD TURPIN,
12mars—6f 58 rue Vieille Levée

**Vin blanc.**

150 barils vin blanc Haut-Sauterne.
50 demi barriques vin blanc Graves;
40 caisses vin blanc Sauterne 1851, en magasin et à vendre par C CAVAROC & CO,
12mars 144, rue Royale

**Vin rouge.**

70 barriques vin rouge St-Julien;
25 barriques do Château Dillon;
15 barriques vin rouge Léoville;
50 do do Margaux;
30 demi barriques vin rouge Château Dillon;
500 caisses vin rouge assortis, en magasin et à vendre par C CAVAROC & CO,
12mars 144 rue Royale

**Sous les clés de la Douane.**

350 futailles eau de vie, des marques suivantes: Otard, Dupuy & Co, Pinet, Castillon & Co, Maxwell, J. A. Guérin, Guillemot, Tournade, Boyer, A. Seignette, à vendre par C CAVAROC & CO,
12mars 144 rue Royale

TABAC de la Havane—36 balles reçues par le brick Bellroth; 30 do de par le brick M & Eliza, ... en magasin et à vendre par
12mars ANT. COSTA & Co, 16 Douane

CAFÉ—35 sacs café supérieur de la Havane, en magasin et à vendre par
12mars ANT COSTA & Co, 16 Douane

A LIVRER par le navire Nicolo, attendu de Marseille:
130 caisses vermouth Noilly Prat & Co
100 do muscat do
50 do savon de Castille
12 mars C CAVAROC & Co, 144 rue Royale

A LIVRER par le navire Hannah Crocker, attendu de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
150 caisses fruits au jus de Malleuse
100 do de 100/2 sardines Rodel
10 do do 100/4 do Bigot
14 do do 100/4 do Guillon
10 do do 200/4 do do
25 huitièmes eau-de-vie A Seignette
5 quarts do do
120 barriques vin rouge Pauillac
10 do do St Julien
10 do do St-Estèphe
25 do do Léoville
100 caisses do do Cantenac
100 do vin blanc Haut Sauterne
287 do do do do
90 barils do do do
12 mars C CAVAROC & Co, 144 rue Royale

CERISES à l'eau-de-vie—440 caisses à livrer par le navire Isaac Newton
12 mars C CAVAROC & Co, 144 rue Royale

**A VENDRE POUR CAUSE DE DÉPART.**

Une grande propriété située rue Prieur, entre Ursulines et Hôpital, convenable pour une nombreuse famille. La maison se compose de six appartements au rez-de-chaussée, deux cabinets, deux cours et une belle galerie donnant sur un joli jardin. La cuisine a sept chambres. Le tout couvert en ardoises et en bon état.—Aussi, un beau jardin et beaucoup d'arbres fruitiers. Le terrain est très élevé.—Un Piano Picolo presque neuf.
S'adresser sur les lieux. 10mars—1me

**Dissolution de Société.**

LA société en commandite existant sous la raison sociale BLANCAND & GUITET, est dissoute d'un commun accord.
G. P. BLANCAND,
J. GUITET.
A. PEPIN, commanditaire
Nlle-Orléans, 1er mars 1859. 10mars

**Avis de société.**

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont formé une société sous la raison sociale Blancand & Guitet, et qu'ils continueront le même genre d'affaires que par le passé.
G. P. BLANCAND,
J. GUITET.
Nlle-Orléans, 1er mars 1859. 10 mars—

**Demande d'emploi.**

UN jeune homme acclimaté, parlant l'allemand et le français, désirerait trouver une place dans un magasin ou un bureau comme teneur de livres ou en toute autre qualité. S'adresser au bureau de l'Abeille. 10 mars—6

EN magasin—115 barriques vin rouge bon ordin.
25 barriques vin rouge pour familles, Chateau Larose,
9 barriques vin très vieux, Vertueil Médoc,
12 do Vin blanc Haut Sauterne
27 barils do do
300 caisses vin rouge, diverses marques,
50 do blanc vieux Haut Sauterne
25 do do 1/2 bout. do
20 do vin rouge Chateau St Julien 1/2 bout
75 paniers champagne, en bouteilles et 1/2 bout.
A vendre par E. LAMBERT,
9 mars 62, rue des Magasins

SOUS les clés de la douane—15 quarts pipes cognac Comandon & Cie, 4me preuve; 20 quarts de de Edmond Jeulin do do; 15 do do Gaguardy 1830; 5 pipes genièvre Impérial Eagle, à vendre par
10mars E LAMBERT, 62 rue des Magasins

**LAZARE ET LEVASSEUR.**
*No. 8 et 10, rue de Chartres.*

ONT en magasin le plus joli assortiment de barèges anglais, robes à deux jupes et à volants, burnous dentelle et pointes, châles filet soie, marquises et ombrelles, et beaucoup d'autres jolies choses qu'ils veulent sacrifier.

Ils ne refuseront positivement aucune vente cette semaine.

Les acheteurs sont respectueusement invités à venir voir ces marchandises.

L'assortiment de bandes brodées et parures est sans égal. 7mars—1sem

**Changement de domicile.**

ROUSSET & GENIN ont transporté leur magasin de quincaillerie et articles de fantaisie, du No 80 au No 75, rue du Canal, deux portes plus haut et continueront, comme par le passé, à vendre en gros et en détail. 1 mars

*Poudre fleur de Riz, véritable.*

ROUSSET & GENIN viennent de recevoir leur poudre véritable fleur de riz de Chine PARFUMÉE, et invitent leurs pratiques à venir s'approvisionner, car ils n'en ont reçu qu'un très petit envoi. Elle est supérieure à toute autre poudre de toilette. A vendre en gros et détail.
24fev No 80, rue du Canal, près Chartres

ATTENDU par le navire Nicolo 2, de Marseille:
300 paniers huile d'olive Piaguiol, 22 et 24 oz,
50 paniers huile d'olive Piaguiol, demi bouteilles
100 caisses savon bleu vif recuit
100 do câpres et olives
25 do cassis du Mont d'Or, Noilly fils
50 do punch au rhum et ratafia de cerises de Noilly fils
20 do eau-verte de Fiquet
20 do muscat Frontignan.
A vendre à livrer par HENRY VALETON,
2 mars 20 et 22 rue Bienville

**AVIS.**

*Aux médecins et aux propriétaires d'esclaves.*
HOSPITAL DE VILLE
(EXCLUSIVEMENT POUR LA PROUTE),
Tenu par le
**Dr O. ANFOUX.**
*Rue des Champs-Elysées*,
entre les rues Joséphine et Prieur, Troisième District, Nlle-Orléans. 24fev—1m

*PERLES ECAILLE.*

NOUS venons reçu notre assortiment de peignes en écaille nouveau genre, que nous offrons à prix réduits, en gros et en détail. Les prix sont 48, 52, 57 et 68, chez
ROUSSET & GENIN.
24fev 80, rue du Canal, près Chartres.

M [illegible] ... by ... à vendre par ... BERNARD TURPIN,
11mars—[illegible] 58, rue de la Vieille Levée

M [illegible]

[illegible]
A vendre par PIAGGIO, & VIOSCA, par
3 mars 9, rue Conti

**Etat de la Louisiane.**
VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

QU'IL SOIT CONNU que ce quatrième jour du mois de mars, en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent cinquante neuf, et la quatre-vingt-troisième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Pardevant moi, Adolphe Boudousquié, notaire public dûment commissionné pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés,

Ont personnellement comparu les parties qui ont signé les présentes:

Lesquelles ont déclaré que, désirant profiter et jouir des droits, privilèges et pouvoirs d'une Corporation légalement établie, conformément aux dispositions d'un acte de la Législature de cet Etat, intitulé "Acte pour l'organisation de corporations ayant pour objet des travaux d'amélioration et d'utilité publiques," approuvé le quatorze mars 1855, elles se constituent, par les présentes, en corporation, sous les nom, titre et raison de "Compagnie du Théâtre de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans"; laquelle Corporation aura son domicile et son siége dans la ville de la Nouvelle Orléans, où se feront ses affaires.

Le but que cette Corporation déclare avoir en vue est d'ériger un Théâtre où les œuvres des meilleurs compositeurs de musique et auteurs dramatiques seront représentées dans les conditions les plus propres à les mettre en relief soit sous le rapport de la musique, de la mise en scène, ou des décors.

A cet effet, lesdits comparants conviennent, par les présentes, de ce qui suit:

ARTICLE 1ER.

Le fonds capital de cette corporation est fixé à cent mille piastres ($100,000), divisées en deux cents actions de cinq cents piastres chacune; mais ce nombre pourra être augmenté, à la discrétion du Président et des Directeurs, jusqu'à un chiffre n'excédant pas cinq cents actions de cinq cents piastres chacune.

Et pour le montant présentement souscrit, les parties à cet acte ont payé comptant un quart de leurs souscriptions respectives, et ont souscrit, pour le reste, trois billets d'égales sommes, faits à l'ordre de la Compagnie du Théâtre de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans, datés de ce jour, et payables respectivement à trois, six et neuf mois de leur date.

ARTICLE 2ME.

Le Contrôle et la Direction des affaires de la dite Corporation seront exclusivement confiés à un Bureau composé de neuf Directeurs élus parmi les actionnaires. Le premier Bureau de Direction se composera des actionnaires suivants:

George Urquhart, Evan J. McCall, Charles Kock, Gustave Miltenberger, Eugène Rousseau, Cornelius Fellowes Charles Roman, Léon Queyrouze et Adolphe Schreiber, qui exerceront immédiatement dans l'exercice de leurs fonctions, et les continueront jusqu'au troisième lundi de mars mil-huit-cent-soixante, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus.

A l'avenir, l'élection des Directeurs aura lieu annuellement, le 1er lundi de mars de chaque année, après quinze jours d'avis, à cet effet, dans deux journaux de cette ville. Le Bureau de Direction aura le pouvoir de remplir toute vacance qui se fera dans son sein. A toutes élections et assemblées des actionnaires, chaque action aura droit à un vote que le porteur donnera en personne ou par procuration, et toutes les élections se feront par la voie du scrutin.

ARTICLE 3E.

Durant vingt-cinq ans entiers, à partir de cette date, ladite Corporation jouira du droit et du privilège de recueillir en son nom toutes successions; de posséder, recevoir, acheter et vendre tous biens, meubles et immeubles, de faire tous contrats et emprunts, d'actionner et d'être actionnée en son nom de Corporation; et c'est au Président, en sa qualité, que devra être notifiée toute citation ou autre procédure légale.

ARTICLE 4E.

Le Bureau de direction élira un Président et un Secrétaire ou Trésorier choisis dans son sein; il aura le droit de prescrire les devoirs du Secrétaire ou Trésorier et d'exiger de lui un cautionnement pour l'accomplissement fidèle des devoirs de son emploi.

Il aura aussi le pouvoir de convoquer toutes assemblées des actionnaires, à telle époque et en tel lieu qu'il jugera convenables, en publiant un avis à cet effet durant trois jours au moins, dans deux journaux publiés à la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE 5ME.

Le Président et les Directeurs auront le droit de louer ou d'acheter une étendue convenable de terre dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et d'y faire construire une bâtisse propre à un Théâtre, ainsi que telles autres bâtisses que l'entreprise pourra permettre, afin d'en tirer un revenu: d'acheter et de se procurer l'ameublement et les accessoires nécessaires audit Théâtre et de les compléter de telle façon qu'ils croiront utile.

Ils auront le pouvoir de louer les bâtisses, l'ameublement et les accessoires susdits, aux termes, conditions et stipulations qui leur paraîtront les plus favorables aux intérêts de la Corporation.

ARTICLE 6ME.

Les actions du fonds capital de cette Corporation seront considérées comme biens meubles, et ne pourront être transférées que sur le livre que la Compagnie tiendra à cet effet,—lequel devra toujours rester en la possession du Président,—et contre la remise du certificat d'action.

Tout actionnaire qui manquera de payer le montant de sa souscription aux époques et de la manière convenues, devra, à défaut de paiement par un actionnaire, quelconque des versements qu'il serait tenu de faire aux termes des trente jours qui suivront la demande, le Président et les Directeurs pourront déclarer ces actions confisquées et les vendre ou annuler au profit de la Compagnie; et quelque partie résultant de la vente ainsi faite, l'actionnaire en défaut en sera responsable, et pourra être actionné pour le paiement de ladite partie.

Lorsqu'un actionnaire aura payé ses actions intégralement, il aura droit à un certificat de leur montant, signé par le Président et contresigné par le Trésorier; et il ne sera responsable d'aucune demande de fonds, et il ne sera responsable d'aucune dette de la Corporation. Tout créancier de la Corporation devra exercer sa réclamation contre les biens qu'elle possède.

ARTICLE 7ME.

Les loyers et revenus de la Corporation seront appliqués premièrement au paiement de ses dettes; et à la fin de chaque année, à partir de l'érection du Théâtre, les Directeurs déclareront un dividende, s'il y a lieu, réservant, s'il le faut, un excédant d'argent entre les mains du Trésorier, après avoir payé les dettes, assurances, réparations et autres dépenses nécessaires, le Président et les Directeurs pourront répartir cet excédant proportionnellement entre les actionnaires.

ARTICLE 8ME.

En cas de dissolution de cette Corporation, soit par l'expiration de son terme, soit pour toute autre cause, une assemblée spéciale des actionnaires, convoquée à cet effet, élira trois commissaires qui devront sous la surveillance du Président et des Directeurs, liquider les affaires de la Corporation, vendre les biens en vente publique ou privée, comme ils jugeront convenable, d'en appliquer le produit ainsi que tous autres fonds de la Corporation, au paiement de ses dettes, et de répartir le surplus, s'il y a lieu, proportionnellement entre les actionnaires.

ARTICLE 9ME.

A toute assemblée d'actionnaires, il faudra, pour former un quorum, la présence des porteurs d'un tiers des actions qui composent le fonds capital; et à toute assemblée du Bureau de Direction la présence de cinq membres sera nécessaire pour former un quorum.

ARTICLE 10ME.

Le Président et les Directeurs auront le pouvoir d'établir et de changer à leur gré les règlements qu'ils jugeront nécessaires, et de les mettre en vigueur.

C'est ainsi que tout a été convenu et stipulé entre lesdites parties.

Fait et passé en mon étude, dans la ville susdite de la Nouvelle-Orléans, le jour et à la date ci-dessus énoncés, en présence de Louis Dufour et Paul Grima, témoins compétents et domiciliés en cette ville, qui ont signé avec lesdits comparants et moi, notaire, après lecture faite.

| Actions | | | Actions | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Jas D Hill | 2 | 2500 | Victor Burthe, | 1 | 500 |
| R Jones McCall | 1 | 1000 | Joachim Kohn | 1 | 500 |
| L F Génerès | 2 | 1000 | Chas Holland, | 1 | 500 |
| Léon Queyrouze | 2 | 1000 | Leon Pierre | 1 | 500 |
| Charles Roman | 2 | 1000 | Jno Watt | 2 | 1000 |
| G Miltenberger | 2 | 1000 | A J Watt | 1 | 500 |
| Chs Boudousquié | 4 | 2000 | J G Lingham | 2 | 1000 |
| Eug Rousseau | 2 | 1000 | L Boudousquié | 1 | 500 |
| G Urquhart | 2 | 1000 | F. pro. Sophie Boudousquié, | | |
| C Kock | 2 | 1000 | L Boudousquié, | 1 | 500 |
| C Fellowes | 1 | 500 | Wal. L. Campbell | 1 | 500 |
| A Schreiber | 1 | 500 | Et. Gautier | 1 | 500 |
| T Greenfield | 1 | 500 | C Cavaroc | 1 | 500 |
| Avègno, Bender & Co | 1 | 500 | Amédée Ducatel | 1 | 500 |
| AlphMiltenberger | 1 | 500 | Omer Leave | 1 | 500 |
| L Spangenberg | 1 | 500 | C & E Rolling | 1 | 500 |
| Pierre Poutz | 2 | 1000 | Victor Roumage | 1 | 500 |
| Bellanger & Co | 4 | 2000 | Forgue Penistou | 2 | 1000 |
| John Pemberton | 1 | 500 | V Choppin | 2 | 1000 |
| J Tuyès | 1 | 500 | A C Trémoulet | 1 | 500 |
| James D Denègre | 2 | 1000 | C Ottvier | 1 | 500 |
| A Carrière | 2 | 1000 | Wm Mure | 1 | 500 |
| J Burnside | 2 | 1000 | A Lecourt | 1 | 500 |
| Wm Urquhart | 2 | 1000 | Sanchez & Banit | 1 | 500 |
| David Urquhart | 2 | 1000 | Victor Benit | 1 | 500 |
| Bayard Milligan | 2 | 1000 | J Lavois & Co | 1 | 500 |
| Jn Perkins jnr | 2 | 1000 | J R Toledano | 1 | 500 |
| J & M Hyams | 1 | 500 | Bellocq, Noblom & Co | 2 | 1000 |
| Par D. Urquhart agent | | | J J Albert | 1 | 500 |
| Armand Heine | 2 | 1000 | Ch Beauvau, | 1 | 500 |
| Thos Byrne | 2 | 1000 | Ed J Forstall | 2 | 1000 |
| West, Villeré & Co | 1 | 500 | F J Forstall | 1 | 500 |
| H W Connor jr | 1 | 500 | G Léaumont | 1 | 500 |
| A Miltenberger | 2 | 1000 | | | |
| Anton Barrat | 1 | 500 | Archd. Montgomery | 1 | 500 |
| Paulin Durel | 1 | 500 | | | |
| Ver Maignan | 1 | 500 | Bajac & Hensler | 1 | 500 |
| A Delpit | 1 | 500 | H M Wright | 1 | 500 |
| P Casenave | 1 | 500 | C W Allen | 1 | 500 |
| C Génois | 1 | 500 | Vor Lecesne | 1 | 500 |
| J M Lapeyre | 1 | 500 | Alex Bonneval | 1 | 500 |
| E M Davis | 1 | 500 | John M Hager | 1 | 500 |
| C H Slocomb | 2 | 1000 | A D Kelly | 1 | 500 |
| W H Letchford | 1 | 500 | F Lonsdale | 1 | 500 |
| E Marquèze | 1 | 500 | W R Wiles | 1 | 500 |
| E Giquel | 2 | 1000 | R. Gardère | 1 | 500 |
| A Brousseau | 1 | 500 | Félix Labatut | 1 | 500 |
| Olympe, Boisse & Co | 1 | 500 | P Mallard | 1 | 500 |
| | | | Louis F Maxent | 1 | 500 |
| P A Giraud Par D A Chaffrain | 2 | 1000 | A Ledoux | 2 | 1000 |
| | | | R M Haggerty | 1 | 500 |
| | | | W Newton Mercer | 2 | 1000 |
| S Plassan | 2 | 1000 | G Legardeur | 1 | 500 |
| P Lobit | 1 | 500 | Ménard & Vigand | 1 | 500 |
| Jno Theraphill | 2 | 1000 | | | |
| E P Hunt | 1 | 500 | C W Cammack | 1 | 500 |
| E W Adams | 1 | 500 | C Rosélius | 1 | 400 |
| J H Stauffer | 1 | 500 | Robt Stark | 1 | 500 |
| p. p. T Moreau | 1 | 500 | G W Dunbar | 1 | 500 |
| Anatole Voisin | 1 | 500 | P M Wood | 1 | 500 |
| J M Hanan jr | 1 | 500 | R J Ward | 1 | 500 |
| Lanata frères | 1 | 500 | Addison Cammack | 1 | 500 |
| B F Slater | 1 | 500 | | | |
| A Ferry | 1 | 500 | Augustus Reichard | 1 | 500 |
| p. p. Romas & Kernion | 2 | 1000 | | | |
| F V Lacroix | 1 | 500 | Thos McLellan | 1 | 500 |
| W E Starke | 1 | 500 | Wm Whann | 1 | 500 |
| Geo Connelly | 2 | 1000 | C Pessy | 1 | 500 |
| Sam. Smith | 1 | 500 | Stewart W Fisk | 2 | 1000 |
| Alex. Harris | 1 | 500 | Blineau frères | 2 | 1000 |
| | | | Bernard Turpin | 1 | 500 |
| Piaggio & Viosca Jr | 1 | 500 | J U Payne | 1 | 500 |
| | | | A M Bianchi | 1 | 500 |
| J J Fernandez | 1 | 500 | P O Hébert | 1 | 500 |
| S L & E L Levy | 1 | 500 | parG Miltenberger | | |
| Eustis Burget | | | Robert Geddes | 1 | 500 |
| P W Urquhart | 2 | 1000 | Edwd Phiff | 1 | 500 |
| F Puig | 1 | 500 | Manuel Payro | 1 | 500 |
| M Gillis | 1 | 500 | F W Tilton | 1 | 500 |
| W Cox | 1 | 500 | Gerard Stith | 1 | 500 |
| Mason Pilcher | 1 | 500 | R R Chinn | 1 | 500 |
| Joseph Hoy | 1 | 500 | Alf. Penn | 1 | 500 |
| W H Avery | 1 | 500 | Chas M Waterman | 1 | 500 |
| Botchford Brown & Co | 2 | 1000 | | | |

Capital souscrit, cent mille piastres, $100,000

L. DUFOUR,
PAUL GRIMA, } Témoins.

AD. BOUDOUSQUIÉ, not. pub.

Copie conforme à l'original déposé en mon bureau pour record.

AD. BOUDOUSQUIÉ, not. pub.

BUREAU DES HYPOTHÈQUES.

Je soussigné, Conservateur des hypothèques pour la ville de la Nouvelle-Orléans, certifie que la charte ci-dessus de la Compagnie du Théâtre de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans a été enregistrée ce jour en son bureau au Livre B. No. 4, folio 132.
Nouvelle-Orléans, 10 mars 1859.
11mars—1m (Signé) P. PAJAUD, Dép. Rec.

**VIN DE QUINQUINA.**

LA propriété de ce vin sont, de faciliter la digestion en fortifiant les organes digestifs, et de préserver de toutes fièvres en général.—L'usage en est fortement recommandé.

En vente à la Pharmacie Franco-Italienne, de F. BESTA, encoignure Remparts et Quartier.

CHAMPAGNE—Attendus incessamment: 50 paniers de la marque Delbeck et de Burgher, en grandes bouteilles.

EN MAGASIN—25 paniers, dite grandes et demi bouteilles; 35 do Heidsieck, Piper do.
A vendre par [illegible] & NORMAN,
[illegible] 22 et 24, rue Bayude

O [illegible] ... et à vendre par ... J. JUDD, ... DUSSUMIER & Co
[illegible]

[illegible]

## VENTES A L'ENCAN;

Succession de Pierre Brou, décédé.

ETAT DE LA LOUISIANE.—*Cour du 6ème District Judiciaire.*

PAROISSE SAINT CHARLES.

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour ci-dessus intitulée, et lieu dans l'affaire de la susdite succession,

J'offrirai en vente publique, à la maison de cour de cette paroisse, jeudi 7 avril prochain, à 10 heures du matin, les esclaves ci-dessous nommés, appartenant à la succession de Pierre Brou, savoir:

Harney, nègre créole, âgé de 52 ans, de champ;
Charles, nègre américain, âgé de 42 ans, de champ;
James, nègre américain, âgé de 46 ans, de champ;
Louis, nègre créole, âgé de 44 ans, de champ;
Valsour, nègre créole, âgé de 18 ans, de champ;
Séverin, alias l'Avocat, nègre créole, âgé de 16 ans, de champ, marronneur;
Constance, négresse créole, âgée de 14 ans, gardienne d'enfants;
Louis Bonnet-Carré, nègre créole, âge de 26 ans, de champ;
Tom, nègre américain, âgé de 42 ans, de champ;
Charley, nègre américain, âgé de 22 ans, de champ;
Ham, nègre américain, âgé de 30 ans, de champ;
Eléonore alias Marcotte, négresse créole, âgée de 18 ans, gardienne d'enfants;
Héloïse, mulâtresse créole, âgée de 13 ans, domestique de maison,
Paul alias Mongole, mulâtre créole, âgé de 7 ans.

*Termes et conditions:*

Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par privilège et hypothèque, et portant intérêt à raison de six pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à maturité, et huit pour cent d'intérêt l'an, de l'échéance jusqu'à parfait paiement; lesquels billets seront faits payab es à la Banque des Citoyens, à la Nouvelle-Orléans. Actes de vente par l'administrateur de la succession, pardevant le recorder de cette paroisse aux frais des acquéreurs.
Paroisse St-Charles, le 7 mars 1859.
M. ST-MARTIN,
14 mars—en 6 av Shérif.

VENTE DE SUCCESSION.
Succession de John Gusman.
ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE DE ST TAMMANY.
Cour du Huitième District Judiciaire.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Cour du Huitième District Judiciaire, pour la paroisse et l'Etat ci-dessus mentionnés, je procéderai, mercredi 28 mars 1859, dans les heures légales, à la dernière résidence du défunt John Gusman, sur le bayou Vincent, dans la paroisse St Tammany, à la vente aux enchères des propriétés suivantes:

1o—Cinq mille cinq cents acres de terre, plus ou moins,

situés dans la paroisse St Tammany, en cet Etat, sur la rive est du bayou Vincent, section No 44, township 9, Range 14 Est, où était en dernier lieu domicilié feu John Gusman, avec les maisons d'habitation, les granges, cabanes de nègres et les autres dépendances.

2o—Les lots de terre ci-après décrits, situés sur la rive ouest du bayou Vincent, dans la paroisse susdite, savoir: les lots 4, 5, 12, 14 et N. O. 1/4 de S. E. 1/4 de Section 9 T. 9 S de Range 14 Est, contenant 43 15/100 acres. Les lots 3, 6, 7 et O 1/2 et N E 1/4 de N. E. 1/4 de O 1/2 et N O 1/4 et S. O. 1/4 de S. E. 1/4 de la section 4 du T. 9 S de Range 14 E., contenant 331 56/100 acres. Le lot 9 et S. O 1/4 de la section 4 du T 9 Range 14 Est, contenant 56 40/100 acres. Le Lot 2 et N. O. 1/4 de S. et 1/4 de la section 9 T. 9 Range 14 Est, contenant 96 90/100 acres, faisant un total de sept cent vingt-huit acres quatre-vingt quinze centièmes d'acre, sur lesquels est établie la briqueterie appartenant audit John Gusman, décédé, avec les fours à briques, cabanes à nègres, hangars à briques et toutes les installations ordinaires d'une briqueterie—Le tout en bon état.

ESCLAVES.

1—Salomon, nègre âgé de 44 ans.
4—Molly, négresse âgée de 35 ans, et ses quatre enfants, Jules, Lewis, John Hing et Lucy, âgés respectivement de 9, 7, 3 et 1 ans
6 1/2—George, nègre âgé d'environ 19 ans.
5—Eliza, négresse âgée d'environ 16 ans.
6—Sophie, négresse âgée d'environ 15 ans.
7—Lewis, négrillon d'environ 11 ans.
8—Meford, griffe âgé d'environ 46 ans et sa femme Caroline, âgée d'environ 46 ans, avec ses deux enfants, Martin et Catherine, âgés respectivement de 7 et 6 ans.
9—Joseph, nègre âgé d'environ 22 ans.
10—Richard, nègre âgé d'environ 28 ans.
11—Thomas, nègre âgé de 28 ans.
12—Alexandre, nègre âgé de 18 ans.
13—Thomas, nègre âgé de 14 ans.
14—Augustin, nègre âgé de 17 ans.
15—Marcelin, nègre âgé de 15 ans.
16—Marie, négresse âgée de 19 ans.
17—Paul, nègre âgé de 28 ans, et sa femme Marie, âgée de 26 ans, ainsi que ses cinq enfants, Clément, Sarah, Paul, Clara et Arsène, âgés respectivement de 7, 5, 4, 3 et 2 ans.
18—Melvin, nègre âgé de 55 ans, et sa femme Milley, âgée de 45 ans, ainsi que ses six enfants, Joséphine, Octave, Valentin, Melvin, Clémentine et Edmond, âgés alternativement de 9, 8, 5, 3, 2 et 1 an.
19—Nero, nègre âgé d'environ 28 ans, et sa femme Célie, âgée de 26 ans, avec ses trois enfants, Norine, Célie et Marsh, âgés respectivement de 8, 6 et 1 an et demie.
20—Hortense, mulâtresse âgée de 19 ans, et son enfant âgé de 2 ans.
21—Jacob, nègre âgé d'environ 54 ans.
22—Phœbé, négresse âgée d'environ 45 ans.
23—Joseph, nègre âgé de 23 ans.
24—Anthony, nègre âgé de 35 ans.
25—François, nègre âgé de 24 ans.
26—Prince, nègre âgé de 27 ans.
27—Buck, nègre âgé de 25 ans.
28—Saul Pierre, nègre âgé de 26 ans.
29—Wash, nègre âgé de 30 ans.
30—Edouard, mulâtre âgé de 44 ans.
31—Benjamin, nègre âgé de 40 ans.
32—Samuel, nègre âgé de 42 ans.
33—Callo, nègre âgé de 28 ans.
34—Henry, nègre âgé de 19 ans.
35—Lyman, nègre âgé de 19 ans.
36—Pif, nègre âgé de 60 ans.
37—Flora, négresse âgée d'environ 22 ans.
38—Louise, mulâtresse âgée de 30 ans.
39—Zoé, négresse âgée de 14 ans.
40—Céline, négresse âgée de 17 ans.
41—La GOELETTE JOHN ARTHUR, avec ses voiles, ses agrès et ses appareux, meubles, etc; le tout neuf et en parfait état.
42—QUATRE CENTS TETES DE BETAIL, plus ou moins.

Aussi, quatre-vingts têtes de moutons, chevaux, juments, mulets, bœufs, porcs. Aussi des voitures, wagons, charrettes, etc, etc.

OBSERVATIONS.

L'acquéreur doit savoir que cette portion de terre sur la rive Est du bayou Vincent contenant cinq mille cinq cents acres en a huit cents environ en prairie: c'est un sol riche et fertile, propre à toute espèce de culture, et particulièrement à celle du coton extra-fin. Il y a aussi sur cette même portion de terre une grande quantité de chênes dont le bois est excellent pour les constructions maritimes et qui sont d'un accès facile. Sur cette même terre, se trouvent une grande quantité de pins de choix, excellent pour la briqueterie et la scierie.

CONDITIONS DE LA VENTE:

Immeubles, esclaves et biens meubles.—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, l'acquéreur devant fournir ses billets à ordre, avec de bonnes garanties solvables, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, dans la ville de la Nile-Orléans. Ces billets porteront huit pour cent d'intérêt par an, à partir de leur date jusqu'à leur paiement. Les acquéreurs d'immeubles et d'esclaves donneront une hypothèque spéciale jusqu'au paiement final, et le vendeur retiendra le privilège.

Les actes de vente pour les immeubles et les esclaves, dans la paroisse St-Tammany, seront passés pardevant le recorder de ladite paroisse, aux frais des acquéreurs.

N. GALATAS, Shérif de la Paroisse St-Tammany.
7mars—au23(?)

BANQUE DU COMMERCE DE LA NILE-ORLEANS
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX HYDRAULIQUES.
9 mars 1859.

UN dividende de CINQ PIASTRES PAR ACTION a été déclaré ce jour par la Direction, payable ici et à New York, le 1er avril prochain.
11mars—2fps,aulav. J. E. PERCY, Secrétaire

*Banque du Commerce de la Nlle-Orléans—Département des travaux hydrauliques.*
9 mars 1859.

A une élection qui a eu lieu le 7 courant, les personnes dont les noms suivent ont été élues Directeurs pour l'année courante:
Adam Giffen, E. A. Bradford,
R. Carrière, C. H. Slocomb,
A. W. Smith, Jos. Lanata;
Et à une assemblée de la direction tenue ce jour, M. Adam Giffen a été élu président à l'unanimité.
11 mars—2 J. E. PERCY, secrétaire.

**MAILLOT & SON,**
*134, rue des Magasins,*
*Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, &c et fabricants de liqueurs du pays*
29 décem.

**PORTRAITS**
*DAGUERREOTYPE,*
*AMBROTYPE,*
*et PHOTOGRAPHIE.*

F. MOISSENET a l'honneur d'informer ses anciens clients et le public en général, qu'il a ouvert une nouvelle galerie au No 6 rue du Camp, encoignure Canal.

Les milliers de portraits sortis de son atelier pendant les 15 années qu'il a exercé sa profession, sont la meilleure garantie qu'il puisse offrir de la supériorité de ses portraits.

On trouvera dans cet établissement un grand choix de cadres, écrins et épinglettes ou médaillons.
9mars—1m 1re p

## AMER
**TONI-AROMATIQUE.**

CORDIAL DÉLICIEUX POUR LES DAMES ET LES VIEILLARDS, ETC.

CET AMER TONI-AROMATIQUE dont la saveur et l'arome sont des plus agréables, est préparé pour être pris par, même par les personnes les plus délicates; il a la propriété de rétablir le système entier dans tous les cas de débilité générale; son usage continuel détruit les affections nerveuses, fortifie l'estomac et entretient l'appétit et la bonne digestion d'une manière permanente, enfin qu'il prévient les maladies de foie et celles appelées gastrite, causées par les mauvaises digestions.
Préparé et vendu par A. A. PETCHAUD, 15janv—3m 1re p Pharmacien, 96, rue Royale

**Veuve Clicquot Ponsardin CHAMPAGNE.**

MM. C. F. & E. G. SCHMIDT, à New-York, seuls importateurs pour les Etats-Unis et les Canadas, ont nommé MM. KEUTGEN & Cie, 41, rue Carondelet, et WORMSER & MUHLER, 9, rue Gravier, agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ce Champagne si justement renommé.

Ces maisons seront toujours approvisionnées. 6 mars—1m 1re p

**Kérosène.**

*(Huile blanche sans odeur et parfaitement purifiée.)*

Prix..............$1 50 le gallon.

AFIN de la répartir également entre toutes nos pratiques, nous ne vendrons cette huile blanche que par un gallon à la fois à nos pratiques de la ville et par 5 gallons seulement à celles de la campagne. Le tout au même prix.

Attendu—Un envoi d'huile blanche.

En magasin—Un assortiment complet de Lampes à Kérosène. E. KAUTER & Co,
No 26 rue Condé, agents de la
3 mars Compagnie de Kerosene

*ARGENT!—ARGENT!*
**LOUIS BLANC,**
*PRET D'ARGENT SUR DEPOT,*
*No ... rue Conti, 46,*
*Entre Chartres et Passage de la Bourse.*

AVANCES d'argent sur montres, bijoux, diamans, argenterie, etc., et sur toute sorte de marchandises en général.
ACHATS ET VENTE DE BIJOUX. 27mars—1m—

**Teinturerie.**

J. BOSTIEN, Teinturier, Dégraisseur, rue BOURBON, No 66, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de prendre la suite des affaires de [illegible] ... rue ... No 73, et qu'il les continuera [illegible] ...

[illegible]

HUILE—[illegible] ... paniers huile Piaguiol, bout. 24 onc.
200 do do do 12 onc.
100 do do do ... 200 paniers huil...
... Bordeaux, 21 onces.
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA par

F [illegible]
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA par

COMPAGNIE D'ASSURANCE "HOPE" DE LA NOUVELLE-ORLEANS."
*Bureau coin Canal et Passage de la Poste.*
Nouvelle-Orléans, le 6 août 1856.

A une assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été résolu:

Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera faite sur le montant de leurs primes, à toutes les personnes qui assureront dans cette Compagnie.

La bonification ci-dessus de 15 p. 0/0 sera payée comptant, cette Compagnie n'émettant pas de scrip.
HENRY PEYCHAUD, président,
S. PLASSAN, vice-président,
LOUIS BARNETT, secrétaire.

Directeurs—S Plassan, Thos N Blake,
C H Kernion, B Nestré,
A Laforest, A Kiquet,
P Maleubde Geo Heaton
7août Henry Peychaud.

*CHANGEMENT DE DOMICILE.*
**F. RIMAILHO & Co**

ONT transféré leur magasin du No 50, rue de Chartres, au No 46 de la même rue, entre Douane et Bienville.

Ils ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle qu'ils reçoivent journellement d'Europe et du Nord, un assortiment des plus complets d'ARTICLES DE FANTAISIE. 23 fev—1m

**A vendre ou à louer.**

La belle bâtisse en briques, à étages, située dans la rue Dauphine, entre Dumaine et Saint-Philippe, ayant cinq chambres à coucher, deux cabinets, une salle à manger, un salon et vestibule; cinq chambres à domestiques, cour devant et derrière. La propriété est convenable pour une grande famille. Pour les termes et conditions s'adresser à
E. DUSSUMIER,
Nos 46, 47 & 48, encoignure Vieille-Levée et Conti.
26fev—[illegible]

**Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nlle-Orléans.**

LES souscripteurs au capital de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nlle-Orléans, sont prévenus qu'un versement de dix pour cent est maintenant demandé et payable au bureau de la Compagnie, à partir du 16 mars prochain
LOUIS GAGNET,
16fev—30j. Secrétaire.

THOS. MURRAY..............JNO. C. POOLEY
**Thos. MURRAY & Co.**
(Successeurs de Pooley, Nicol & Co.)

Chantier de bois de pin jaune de la Floride, pour les constructions.

*Encoignure des rues Cedar et Julia,*

Au Nouveau Bassin—ancien chantier de Hunt.

Nous avons constamment un grand assortiment de toutes espèces de bois préparé pour planchers et plafonds; de bardeaux, lattes, etc, et tous les bois nécessaires pour les bâtisses.
26 fev—[illegible] THOS. MURRAY & Co,

**Chantier de bois de pin jaune de la Floride**

Ayant vendu le stock qui se trouve dans notre vieux chantier, au VIEUX BASSIN, nous prions nos amis de se rappeler que nous ne faisons d'affaires qu'au chantier de bois de pin jaune de la Floride, encoignure des rues Cedar et Julia, au Nouveau Bassin.

Les commandes laissées à la boîte No 85, au "Mechanics et Dealers' Exchange," No 19, rue St-Charles, seront promptement remplies.
THOS. MURRAY & Co,
THOS. MURRAY............JNO. C. POOLEY.
26 fev—[illegible]

## Grand déballage
de marchandises nouvelles de printemps.

**THEODORE DANZIGER**

NOUVEAU MAGASIN DE
**MARCHANDISES SECHES**
à bon marché,

228..............et...............230
RUE ROYALE COIN ST PHILIPPE.
AU GRAND VÉRANDAH.
(*Succursale* au No 125, rue des Remparts autrefois Cirque.)

THEODORE DANZIGER fera AUJOURD'HUI LUNDI, 7 février, l'OUVERTURE de son stock de marchandises nouvelles de printemps, se composant de:

CHALES, MANTELETS et BOURNOUS,
EN VRAIES DENTELLES DE CAMBRAIK, etc.
JACONATS.
*Bariges anglais*...........**15 cents la yarde.**
Do Do .........à **25 cents la yarde.**
ROBES A DEUX JUPES ET A LEZ,
ROBES D'ORGANDI et
**TOILETTES DE BAL,**
*TARLATANES roses, bleues et blanches.*
RUBANS ROSES, bleus et blancs de toutes largeurs.
3000 yardes indiennes, modes du printemps, à 10 cts
COTON écru et blanc, à bon marché.
300 douzaines MOUCHOIRS DE BELLE TOILE
BATISTE, à $1 50 la douzaine, valant $3.
1500 yds TOILE D'IRLANDE par coupons, à 25 cts.
1500 do do très fine, do do à 30 cents.
RUBANS ET COIFFURES A BON MARCHÉ.
7fev—[illegible]

**A louer**

Une maison en briques à 2 étages, située rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe. S'adresser aux Nos 16 et 18 rue St-Louis.
26 fev

**L'Hôtel St-Louis à louer.**

Le bel Hôtel faisant face aux rues Royale et St-Louis, et connu sous le nom de Hôtel St-Louis est à louer à bail, pour cinq ans, à partir du 1er octobre prochain. S'adresser, à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à
24fev—3m EUGENE ROUSSEAU, Caissier

**Ingénieurs Civils.**

CAPT. J. K. DUNCAN, W. P. DUNCAN, S. L. JAMES
**J. K. DUNCAN & Co.**
INGÉNIEURS CIVILS ET VOYERS,
*Architectes et Entrepreneurs,*
No 121, rue de la Commune, et
24fev—6m No 24½, rue Carondelet

**Avis aux Distillateurs.**

ATTENDU par le navire Elizabeth Ellen, de Bordeaux:—
150 caisses de 12 bouteilles, forme anglaise, verre blanc;
75 do do do do do
10 do de sardines de 100/2 boîtes de Garres jeune;
10 do do do 100/4 do do
A vendre par DUPEIRE & DEFFEZ,
9fev. 1rep 50 Vieille Levée

**Magnétisme.**
**MADAME ALLUARD,**
(SOMNAMBULE FRANÇAISE,
RUE BOURBON, 331.
*Entre les rues Ursulines et Hôpital.*)

TRES LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine ordinaire, et spécialement pour les cas désespérés de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise.

Les cures obtenues depuis cinq années dans les hôpitaux et dans la pratique civile par le magnétisme dirigé par M. Alluard, aidé des indications de Mme Alluard, sont prodigieuses; elle a dans ce genre opéré de véritables résurrections.

Parmi les malades qui se sont présentés, il s'en est rencontré fréquemment dont l'affection datait de fort loin, chez lesquels le mal avait pris des racines profondes; abandonnés par tous les médecins ils se sont vus complètement guéris après avoir suivi le traitement de Mme Alluard.

Mme Alluard se rend au domicile des personnes souffrantes, et consulte tous les jours.
27nov—au 27 mars

**Mme THIERRY**

*Rue du Quartier, 46, entre Levée et Chartres,*

Fait bouquets de tous genres sur commandes.
Aussi—Plantes de toutes sortes à vendre.
Dépôt de SANGSUES HONGROISES et autres, à 30 sous la pièce. 3 fev—

J. T. BELKNAP. GEO. E. SEARS
**BELKNAP & SEARS,**
*Courtiers de produits.*
No 100, rue Gravier.—NOUVELLE-ORLÉANS.
15 oct—1an

LA société existant entre Messrs. COUGET et BARTHET est dissoute ce jour d'un commun accord.

M. LEON COUGET est seul chargé de la liquidation de la maison. LEON COUGET,
SYLVAIN BARTHET,
Nouvelle-Orléans 27 janvier, 1859.

M. LEON COUGET continuera le même genre d'affaires au No 21 rue Madison, et prie ses amis et le public de vouloir bien l'honorer de leur patronage
LEON COUGET, 21 rue Madison
Nlle-Orléans, 27 janvier 1859 28 janv—2m

MAIS—1500 sacs maïs jaune prime, en magasin et en débarquement, à vendre en lots au gré des acheteurs, par F A GONZALES & Co,
10mars 11, Front Levée, près la rue Bienville

AVOINE extra—500 sacs prime Edward island prime, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F A GONZALES & CO,
10mars 11, Front Levée, près la rue Bienville

MAIS blanc—1000 sacs maïs blanc prime, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F A GONZALES & CO,
10mars 11, Front Levée, près la rue Bienville

500 sacs maïs mélangé prime, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par
F A GONZALES & CO,
10mars 11, Front Levée, près la rue Bienville

500 sacs avoine blanche prime, dans des sacs doubles, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs, par F A GONZALES & CO,
10mars 11, Front Levée, près la rue Bienville

FOIN—500 balles foin prime du Nord et de l'Ouest, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F A GONZALES & CO,
10mars 11, Front Levée, près la rue Bienville

SON—350 sacs son frais de blé, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par
F A GONZALES & CO,
10mars 11, Front Levée, près la rue Bienville

**Trouvée**

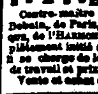

MERCREDI le 9, près du Couvent, une forte mule noire, ayant un licou en cuir rouge, et étampée H. B. près de l'œil droit. Le propriétaire de cette mule pourra se la faire remettre en s'adressant chez M. Nicolas Leroi, rue de la Levée, entre les Magasins à Tabac et le Couvent. 11 mars—4f

PIANOS—RUE ROYALE, No 310,
entre St Philippe et Ursulines.
**ADOLPHE FLANDRAIN**

AYANT travaillé dans les premières manufactures de Paris, se charge de la réparation et accord des pianos Erard, Pleyel et autres.

Contre-maître pendant plusieurs années chez A. Debain, de Paris, seul inventeur du PIANO MECANIQUE, de l'HARMONIUM et de l'HARMONICORDE, et complètement initié à la fabrication de ces instruments, il se charge de les mettre en parfait état. Garantie de travail et prix modérés.

Vente et achat de pianos d'occasion. 13jan—3m

**ELIE & CHASSAIGNAC,**
Successeurs de T. H. Benoit.

No 75...........*Rue de Chartres*..........No 75
**IMPORTATEURS**
*de musique et d'instruments de musique.*

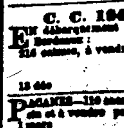

Seuls agents des célèbres PIANOS-FORTE de Henry Herz, auxquels la grande médaille a été accordée à l'exposition universelle de 1855. Ces pianos ont été reconnus par le Jury de l'exposition de 1855 comme étant de beaucoup supérieurs à ceux d'Erard et de Pleyel.

MUSIQUE française, allemande et américaine constamment en magasin No 75, rue de Chartres entre les rues Bienville et Conti. 17 déc

**C. C. 1848, 1849, 1851**

EN débarquement du navire South America, de Bordeaux:
316 caisses, à vendre par
LOUIS F. MAXENT,
Seul agent,
15 déc 66, rue Toulouse

PAGANES—110 sacs pommes de Terre, en magasin et à vendre par FREAU & COUTURIE
1 mars Nos 21 et 23, rue Gravier

M [illegible] ... D TALAMON ... rue Royale

L [illegible] ... balles laine du Mexique, en magasin ... et à vendre par ... FREAU & COUTURIE
1 mars Nos 21 et 23, rue Gravier

*MAGNIFIQUE PLAN AMELIORE*
POUR ETRE TIRE PAR
**Wood, Eddy & Co.**
*Successeurs de*
S. Swan & Co, et Gregory, Maury & Co.
*Et Directeurs actuels des Loteries de la Georgie, de Delaware, du Missouri et du Kentucky.*

**Loterie de l'Académie de Sparta,**
**Gros lot, $50,000.**
—BILLETS $10 SEULEMENT—

**Nouveau et magnifique plan.**

*Les loteries suivantes seront tirées par S. WOOD, EDDY & Co. successeurs de Samuel Swan & Co, de la Georgie, de Gregory et Maury, du Delaware, Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DE SPARTA, en Georgie dans le mois de mars 1859, à AUGUSTA, (Georgie), publiquement, comme suit:*

| | | |
|---|---|---|
| CLASSE 10—Pour être tirée SAMEDI, | 5 | Mars 1859 |
| CLASSE 11—Pour être tirée SAMEDI, | 12 | Mars 1859 |
| CLASSE 12—Pour être tirée SAMEDI, | 19 | Mars 1859 |
| CLASSE 13—Pour être tirée SAMEDI, | 26 | Mars 1859 |

Sur le plan de numéros simples.
*CINQUANTE MILLE BILLETS.*

MAGNIFIQUE PLAN.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Lot de | $50,000 | 1 | Lot de | ... | $1500 |
| 1 | do | 20,000 | 20 | do | ... | 500 |
| 1 | do | 10,000 | 100 | do | ... | 400 |
| 1 | do | 5,000 | 100 | do | ... | 300 |
| 1 | do | 3,000 | 100 | do | ... | 150 |
| 1 | do | 2,000 | 100 | do | ... | 100 |

APPROXIMATIONS.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 4 | Lots de | $400, approxim. de | $50,000 sont | $1,600 |
| 4 | do | 300 | do 20,000 | 1,200 |
| 4 | do | 250 | do 10,000 | 1,000 |
| 4 | do | 200 | do 5,000 | 800 |
| 4 | do | 150 | do 3,000 | 600 |
| 4 | do | 100 | do 2,000 | 400 |
| 4,000 | do | 20 | sont | 100,000 |

5,085 lots s'élevant à..................$320,000

Une circulaire donnant le plan des Loteries sera envoyée à quiconque la demandera.

Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50.
Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE.

Les numéros 1 à 50,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en étain et mis dans une roue.

Les premiers 437 lots, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées, on tire un numéro de la roue des numéros, et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

APPROXIMATIONS.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 7 premiers lots, auront droit aux 28 lots d'approximation d'après le plan.

Exemple.—Si le billet No 11,250 gagne le lot de $50,000, les billets Nos 11,248, 11,249, 11,251, 11,252 auront droit à $400 chacun. Si le billet No 550 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 548, 549, 551, 552 auront chacun droit à $300, et ainsi de suite d'après le susdit plan.

Les 5000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $50,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $50,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 ont droit à $20; si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 ont droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.

On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est-à-dire la risque:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Certificat d'un paquet de 10 billets entiers | | | $80 |
| do | do | de 10 demi billets | 40 |
| do | do | de 10 quarts de billet | 20 |
| do | do | de 10 huitièmes de billet | 10 |

**En demandant des billets ou des certificats,**

faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.

Les acheteurs peuvent avoir des billet finissant par le chiffre qu'ils désigneront.

Les acheteurs sont priés de signer lisiblement et faire connaître leur bureau de poste, le comté et l'Etat qu'ils habitent. La liste des numéros gagnants et des lots sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Souvenez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein, sans déduction.

Toutes les lettres sont strictement confidentielles. Adressez les demandes de billets ou de certificats à
WOOD, EDDY & Co
Boîte 36, à Nouvelle-Orléans
24dec ou à WOOD, EDDY & Co, Augusta, Georgie

**Ouvrages de valeur,**
*à vendre aux souscripteurs seulement*

LES ŒUVRES COMPLETES D'AUDUBON, en 10 volumes, reliées en maroquin de Turquie, 1000 spécimens d'oiseaux et 200 quadrupèdes—Prix, $275.

NORTH AMERICAN SYLVA, en 6 vols, 277 planches coloriées, comprenant environ 200 des arbres de la Louisiane, $75.

NATIONAL PORTRAIT GALLERY (portraits nationaux) en 4 vols, avec 150 portraits et biographie de nos hommes éminents, $45.

INDIAN GALLERY (Galerie Indienne) en 3 vols, composée de 120 portraits de nos chefs et guerriers indiens, $45.

BOYDELL'S ILLUSTRATIONS OF SHAKESPEARE, en 2 gros vols. fol., contenant 100 grandes et belles planches, avec texte explicatif, $125.

Ces ouvrages sont imprimés, reliés, dans le meilleur genre et sont livrés sur ordre seulement. Les messieurs habitant la ville et la campagne qui n'auraient pas encore vu ces spécimens sont invités à les examiner au bureau de Poste de la Nlle Orléans. ALSTON MYGATT,
No 35, rue du Camp, au premier
1er mars—1m—v etc

**RAVELET,**
23...... *Rue de Chartres*...... 23.
Nouveautés pour modistes, en gros,

REÇU par les navires du Havre:
CHAPEAUX DE CREPE ET DE PAILLE,
FLEURS ARTIFICIELLES,
CREPES,
RUBANS,
BLONDES,
COIFFURES,
LINGERIE,
VOILES POUR MARIÉES,
CORSETS,
MITAINES FILETS,
BANDES BRODEES,
EVENTAILS,
CONFECTIONS POUR ENFANTS,
JUPONS FILETS ET GUIPURE A RESSORTS.
&c., &c., &c.

La maison Ravelet réclame l'attention des acheteurs pour son grand choix et la modicité de ses prix. 4 mars—1m

**Vin de Champagne**
**CHS. FARRE**
Successeur de MAX SUTAINE & Co,
Vin de Sillery Cabinet et Impérial, à vendre par tous les grocers et confiseurs.

M. A. MAURICE, représentant de la maison, est prêt à exécuter tous les ordres au No 20 rue de la Douane.

**Exposition Universelle de l'Industrie et des Beaux-Arts, 1855.**

LE jury national décerne la *Médaille de 1re classe* à M. C. FARRE, successeur de Max Sutaine & Co, à Rheims.
Palais de l'Industrie, 15 novembre 1855.
NAPOLEON BONAPARTE,
Président de la Commission

**Cour de Prusse.**

En récompense de la qualité de Champagne fourni par vous depuis longues années, nous vous octroyons le brevet de fournisseur de notre cour avec autorisation de revêtir publiquement cette faveur sous notre grand sceau et armes.
Berlin, 4 février 1856.
ALBRECHT,
19 janv—3m 1re p Prince de Prusse

**WATTS, WILEY & Co,**
*Marchands-Commissionnaires,*
No 2, Pine street, St-Louis, Mo.

**MM. JAMES CONNOLY & Co,**
*No 44, rue Poydras, Nlle-Orléans,*

FERONT des avances sur les marchandises qui leur seront consignées. 15 jan—3m 1re p

**Chapeaux de Panama! Chapeaux de Panama!**

Les soussignés offrent en vente 80 douzaines de chapeaux de Panama, importés directement. Les chapeliers et les marchands sont invités à venir les examiner. On les vendra à bas prix et à des conditions avantageuses.
CUCULLU & D'MEZA,
18 fev—1m 5, rue St Louis

**Lisez ceci.**

MME VIRGINICA, la célèbre prophétesse russe, et medium pour les guérisons, fait réellement des merveilles dans le traitement de toutes les maladies. Elle ne demande rien si elle ne guérit pas. Des centaines de personnes viennent journellement la consulter sur le passé, le présent et l'avenir, sur les procès, les voyages sur terre et sur mer, sur les parents et les amis absents; sur les amours et les loteries, et enfin sur les affaires en général. Mme V. demeure au No 194, rue Baronne, entre Girod et Julia, et l'on peut la consulter tous les jours, de 8 heures du matin à 9 heures du soir. Prix: pour les dames, $1; pour les messieurs, $2.

N. B.—Elle répondra ponctuellement aux lettres qui lui seront adressées par la poste et renfermeront un timbre pour acquitter le port. 19fev—1m

**Demande d'agents.**

ON demande des agents pour la vente d'un ouvrage de prix publié à la Nouvelle-Orléans. S'adresser à la boîte J 24, bureau de Poste de la Nlle Orléans, avec timbres pour la réponse. 29 jv[illegible]

**Lac Pontchartrain.**

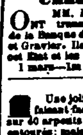

**RESTAURANT**
**BOUDRO,**

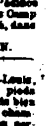

*BILLMANN & COLOMES*, Successeurs

BILLMAN & COLOMES ont l'honneur de prévenir le public que l'ouverture de leur Restaurant aura lieu DIMANCHE prochain, 6 mars.
1er mars—1m

**Changement de bureau**

ONT MM. LEOVY & DUNCAN, avocats, transporté leurs bureaux dans l'édifice de la Banque du Canal, encoignure des rues Camp et Gravier. Ils collectent, comme par le passé, dans cet Etat et les Etats voisins.
1 mars—1m LEOVY & DUNCAN.

*A VENDRE.*

Une jolie résidence d'été à la Baie St-Louis, faisant face au Lac sur un terrain de 58 pieds sur 40 arpents de profondeur, dont 10 arpents bien entourés; maison de maître contenant quatre chambres à coucher; un grand corridor au milieu servant de salle à manger, galerie devant et derrière, et une fausse galerie, cuisine, écurie, etc., etc.

Les bâtisses dans la cour se composent de deux allées de trois appartements chacune, très propres à servir de chambres à coucher, cuisine et chambre à repasser, maison de gardien entièrement séparée; le tout en parfait état.

Il y a aussi un verger contenant des pêchers, des figuiers et des orangers en rapport.

Pour les conditions, s'adresser à
LOUIS F. MAXENT,
3mars 66, rue Toulouse

VIN ROUGE—50 caisses vin rouge en demi-bouteilles, en débarquement du navire Pepperell, arrivé de Bordeaux, à vendre par
FREAU & COUTURIE,
5 mars 21 et 23 rue Gravier

VIN BLANC—100 caisses de vin blanc, en débarquement du navire Pepperell, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE,
5 mars 21 et 23 rue Gravier

PORC en grenier—[illegible] livres porc en grenier à vendre par GALLOSO & PASCAL,
21 fev 57 et 59 Vieille Levée

**A. Sturzenegger & Eternod,**
*No 47, rue de Chartres,*
Entre les rues Bienville et Douane,

ONT reçu par le navire Elie A. Clark une autre partie de champagne des marques si connues comme de Saint-Marceaux & Co, Reims
300 paniers bouteilles
75 do demi do
Chateau d'Ay:
100 paniers grandes bouteilles
75 do demi do do 17fev

VIN rouge en caisses—750 caisses vin rouge St-Julien et St-Estèphe, 12 bouteilles, à vendre par BOS ROUSSEAU & Co,
15 jan—3f 17 et 19 rue St Louis

**Leçons de Guitare**

C [illegible] ... Français ... le Lac ... au A ... 12 rue Chartres ...

POMMES de terre—200 barils véritables Bitlands, ... le navire Eldorado ... barils premier choix du nord ... par navire Young America ... par notre Young America
A vendre par A CHOPARD & Co,
dmars 14, Poydras